

# RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

## **SUNNY MULTI-OBLIG**

Exercice du 01/07/2023 au 28/06/2024

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes  
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

## **L'objectif de gestion**

Cet OPCVM a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de l'indicateur composite de référence 65 % Bloomberg Pan-European Aggregate: Government 3-5 Years Total Return Index (I02518EU), 25 % Bloomberg Pan-European High Yield Total Return Index (LP01TREU) et 10 % Ester sur la durée de placement recommandée.

La composition de l'OPCVM peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

L'OPC est géré activement.

L'indicateur de référence est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, coupons réinvestis.

## **Stratégie d'investissement**

Afin d'atteindre l'objectif de gestion, le fonds adopte une gestion active en investissant principalement en obligations et titres de créances libellés en euros de toute nature (Taux fixe, taux variables, convertibles..) sans contrainte de durée ou de notation. Cette gestion flexible du portefeuille a pour vocation d'être évolutive et dynamique dans le temps.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations des agences de notation mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs à l'achat ou décider de la dégradation éventuelle de la note en cours de vie et prendre ses décisions de céder les titres ou les conserver dans l'intérêt des porteurs.

La construction du portefeuille est réalisée sur l'ensemble de la courbe des taux dans les limites de la fourchette de sensibilité et consiste à déterminer comment, et dans quelle proportion, sa structure sera ou non différente de celle de son indice de référence en fonction des conclusions des différentes analyses de marché et de risque menées par l'équipe de gestion.

Le process de gestion repose :

- sur une analyse macro-économique, visant à anticiper les tendances d'évolution des marchés à partir de l'analyse du contexte économique et géopolitique global ;
- puis sur une analyse micro-économique des émetteurs et une analyse des différents éléments techniques du marché, visant à surveiller les multiples sources de valeur ajoutée des marchés de taux afin de les intégrer dans la prise de décision.

Les décisions de gestion portent notamment sur :

- Le degré d'exposition au risque de taux,
- Le positionnement sur la courbe,
- L'allocation géographique,
- Le degré d'exposition au risque de crédit résultant d'une allocation sectorielle et de la sélection des émetteurs,
- La sélection des supports d'investissement utilisés.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 80 à 150% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, y compris des obligations convertibles, libellés en euro, d'émetteurs de toutes zones géographiques, y compris pays émergents, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou non notés, dont :

- de 0% à 100% en instruments de taux spéculatifs;
- de 0% à 50% en obligations convertibles;
- de 0% à 20% en instruments de taux de pays émergents.

La fourchette de sensibilité de l'OPCVM au risque de taux est comprise entre 0 et 7.

De 0% à 10% au risque actions, sur les marchés d'actions de pays de la zone euro, de toutes tailles de capitalisation, de tous les secteurs.

De 0% à 10% au risque de change sur des devises hors euro. Il peut être investi :

- en actions, jusqu'à 10% maximum de l'actif net ;
- en titres de créance et instruments du marché monétaire, de 80% jusqu'à 100% de l'actif net ;

- jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM et FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle et répondant aux conditions de l'article R.214- 13 du Code Monétaire et Financier.

Il peut également intervenir sur des :

- contrats financiers à terme ferme ou optionnels utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action et de taux, et de couverture uniquement du risque de change ;
- dérivés de crédit (Credit Default Swaps) utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition au risque de crédit
- titres intégrant des dérivés dans un but de couverture et/ou d'exposition au risque d'action et au risque de taux.

Ces instruments pourront entraîner une surexposition du portefeuille aux produits de taux, à hauteur de 150 %.

# COMMENTAIRE DE GESTION

## Environnement économique et financier

### Année 2023

L'année 2023 a été une année de contrastes avec des périodes successives de doutes et d'euphorie. En opposition avec l'année 2022, elle aura tout d'abord été une année de désinflation essentiellement tirée par la baisse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires. Elle aura ensuite été une année de désynchronisation de la croissance économique dans les différentes zones géographiques. Enfin, l'année 2023 restera marquée par la crise bancaire américaine du mois de mars et par les tensions géopolitiques avec la poursuite du conflit en Ukraine et le conflit au Proche-Orient.

### Les marchés obligataires

Les Banques Centrales ont poursuivi le mouvement de resserrement monétaire avec une hausse de 1% aux Etats-Unis pour porter les Fed Funds à 5,25% et une hausse de 2% en zone euro à 4%, avant de se mettre sur pause au dernier trimestre.

Dans ce contexte, les taux longs ont connu une très forte volatilité. Les taux longs américains (10 ans) ont atteint 5% au mois de juillet avant de revenir au niveau du début d'année (3,87%) au mois de décembre. Le taux 10 ans allemand, après un pic à 3,80% a terminé l'année en baisse de 55bps à 2,02%. Conséquence de ces mouvements, les courbes de taux se sont inversées, les taux longs anticipant déjà les futures baisses des taux. Les marchés périphériques de la zone euro ont connu une évolution très favorable avec notamment une très forte baisse des taux au Portugal et en Italie.

Le marché du crédit a connu une succession de périodes de stress et d'accalmie. La crise bancaire du mois de mars a entraîné un fort élargissement des spreads de crédit avec un indice Crossover 5 ans à plus de 500bp. Après une période estivale plus calme dans la perspective du pivot des banques centrales, le marché du crédit a de nouveau été mis sous pression suite au discours des banques centrales sur la perspective de conserver des « taux élevés pour longtemps ». L'accélération de la baisse de l'inflation au dernier trimestre a eu raison du scepticisme du marché entraînant une très forte baisse des taux accompagnée d'un resserrement massif des spreads de crédit.

<i>Les marchés obligataires</i>			
Taux à 10 ans (%)	Décembre 2023	Décembre 2022	Année 2023
Etats-Unis	3,88	3,87	0,01
Allemagne	2,02	2,57	-0,55
France	2,56	3,12	-0,56
Italie	3,7	4,72	-1,02
Espagne	2,98	3,66	-0,68
Portugal	2,63	3,58	-0,95

## Les marchés actions

Portés par la baisse des taux d'intérêt et l'éloignement des risques de récession, les marchés actions mondiaux ont atteint de nouveaux sommets en 2023. Le marché mondial (MSCI World) progresse de 22,82% sur l'année avec une sur-performance des marchés américains (S&P 500 +24,23%) et japonais (+28,24%), et un marché européen (Eurostoxx) en hausse de 18,55%. Le marché chinois, empêtré dans ses problèmes immobiliers a réalisé une performance négative de -3,69%.

Le chemin n'a cependant pas été linéaire avec deux périodes de stress important. Au mois de mars, la crise bancaire américaine qui s'est enclenchée après la faillite de SVB s'est propagée en Europe avec les tumultes de Crédit Suisse et le rachat par UBS qui s'en est suivi. Au mois d'octobre, le mouvement de repli des marchés s'est amplifié sous le triple impact de l'incertitude des répercussions du conflit au Proche-Orient, de la forte volatilité sur les marchés obligataires et de la publication de résultats.

L'accélération de baisse de l'inflation au mois de novembre a ravivé les perspectives de baisse des taux de la Fed et provoqué un électrochoc sur les marchés actions qui ont progressé de plus de 12% sur les trois derniers mois de l'année.

Quelques thématiques ont concentré l'essentiel des performances parmi lesquelles on retrouve l'Intelligence Artificielle, la Défense et la Transition énergétique. Au sein du S&P 500, les 7 magnifiques (Apple, Microsoft, Meta, Alphabet, Nvidia, Amazon et Tesla) expliquent l'essentiel de la hausse. Le secteur des Produits de base, de l'Agro Alimentaire, de l'Energie et des Télécoms affichent les moins bonnes performances. A noter également la sous-performance des petites et moyennes capitalisations qui ont souffert de flux négatifs, le CAC Small TR affichant, par exemple, une performance négative de -1,34% sur l'année.

<i>Les marchés actions</i>			
Actions	déc-23	déc-22	Année 2023
S&P 500	4 770	3 840	24,23%
Euro Stoxx	474,14	409,97	15,65%
DAX	16 752	13 924	20,31%
CAC	7 543	6 474	16,52%
Shanghai Composite	2 975	3 089	-3,69%
Nikkei 225	33 464	26 095	28,24%

## Devises et matières premières

Le marché des changes est resté relativement calme avec une légère appréciation de l'euro contre le dollar (+3,12%). Seul le Yen a continué à reculer contre toute devise (-7,04% contre le dollar).

Les prix des matières premières énergétiques ont fortement baissé en 2023 en réaction aux craintes d'un ralentissement économique. Le baril de pétrole (Brent) a reculé de 10,32% sur l'année.

A l'inverse, l'or a profité de l'instabilité géopolitique et des perspectives de baisse des taux pour progresser de 13,10% en 2023.

<i>Les marchés des changes</i>				<i>Le pétrole et l'or</i>			
Devises	Décembre 2023	Décembre 2022	Variation 2023	Matières premières	Décembre 2023	Décembre 2022	Variation 2023
EUR/USD	1,1039	1,07	3,12%	Brent USD/ Baril	77,04	85,91	-10,32%
GBP/USD	1,2731	1,21	5,21%	Or USD/Once	2062,98	1 824	13,10%
USD/JPY	141,12	131,12	7,63%				

## Premier semestre 2024

Le premier semestre de l'année 2024 a été marqué par une résilience économique mondiale, particulièrement visible aux États-Unis. L'inflation a stagné à des niveaux élevés, au-dessus des objectifs des grandes banques centrales, mais les indicateurs avancés ont montré une tendance baissière sur les prix de l'énergie et des biens manufacturiers. Les marchés boursiers ont globalement progressé et sont restés largement influencés par deux facteurs principaux : les anticipations de baisse des taux d'intérêt et les inquiétudes croissantes liées aux risques géopolitiques.

## Les marchés obligataires

Après avoir rapidement corrigé l'excès d'optimisme de baisse des taux au premier trimestre, les marchés obligataires se sont ensuite stabilisés au gré des publications économiques, notamment aux Etats-Unis. Les investisseurs ont considérablement réduit leurs attentes de baisses de taux de la FED en raison des inquiétudes concernant la surchauffe de l'économie américaine qui avaient émergées vers la fin du premier trimestre. La Réserve fédérale a adopté un ton plus ferme lors de sa réunion de juin, ne prévoyant plus qu'une baisse des taux en 2024. En Europe, la BCE a abaissé ses taux d'intérêt. Ce mouvement avait été largement annoncé avant sa réunion de juin, mais l'inflation persistante dans les services a conduit la BCE à souligner que toute future normalisation de la politique monétaire dépendrait fortement des données publiées.

Malgré la baisse des taux directeurs, les rendements des obligations souveraines européennes ont augmenté en raison des élections parlementaires européennes et de l'annonce d'élections anticipées en France qui a entraîné un élargissement du spread France-Allemagne de 26bp. Les courbes de taux sont restées inversées malgré la réduction des anticipations de baisse des taux.

Le marché du crédit a été particulièrement robuste avec une nouvelle compression des spreads sur les obligations « Investment Grade » et une stabilité sur les marchés du High Yield. Les volumes d'émissions en forte progression, dans l'anticipation du refinancement des échéances 2025 et 2026, ont été parfaitement intégré par les investisseurs à la recherche de rendement.

Taux à 10 ans (%)	juin-24	déc-23	1er Sem 2024
Etats-Unis	4,40	3,88	0,52
Allemagne	2,50	2,02	0,48
France	3,30	2,56	0,74
Italie	4,07	3,7	0,37
Espagne	3,42	2,98	0,44
Portugal	3,24	2,63	0,61

## Les marchés actions

Les marchés actions affichent des performances positives sur le premier semestre 2024 : Stoxx Europe 600 + 6,76 %, SP 500 + 14,48 %, , Nikkei 225 + 18,28 % Seules les actions chinoises (Shanghai Composite -0,25% et les actions françaises (CAC -0,85%) affichent des performances négatives. Les actions françaises déjà pénalisées par la composante « luxe » de l'indice, ont fortement reculé à la suite de la dissolution de l'assemblée nationale le juin.

En termes de performance, le deuxième trimestre a poursuivi les tendances du premier trimestre aux USA, avec les entreprises liées à l'intelligence artificielle qui ont continué à surperformer les autres secteurs du marché. Une solide saison de résultats pour les entreprises technologiques américaines a fait des actions de croissance la classe d'actifs la mieux performante au cours du trimestre. Les actions dites « value » ont surperformé les actions de croissance au cours du trimestre en Europe, au Japon et au Royaume-Uni.

Les actions européennes ont été soutenues en particulier par les secteurs de la Techno (+17%) ses Banques (+15%) et de la Pharma (+14,41%). Les secteurs des Utilities (-6%) de l'Agro-Alimentaire (-5.5%) et de la Chimie (-3%), ont, en revanche, été particulièrement pénalisés. Les petites et moyennes valeurs ont souffert au cours des 4 premiers mois de l'année avant de se reprendre à partir du mois de mai sur la thématique de la baisse des taux. La dissolution de l'assemblée nationale a annulé l'ensemble de ce mouvement de reprise.

<i>Les marchés actions</i>			
	juin-24	déc-23	1er Sem 2024
S&P 500	5 460	4 770	14,48%
Euro Stoxx	501,6	474,14	5,79%
DAX	18 235	16 752	8,86%
CAC	7 479	7 543	-0,85%
Shangai Composite	2 967	2 975	-0,25%
Nikkei 225	39 583	33 464	18,28%

## Devises et matières premières

Le Dollar américain a dominé le marché des devises, soutenu par un différentiel de taux positif et une économie robuste par rapport au reste du monde. Le Yen japonais a atteint des niveaux historiquement bas (USD/JPY +14,07%), tandis que l'Euro s'est affaibli, reflétant des incertitudes politiques et économiques en Europe.

Les prix des matières premières ont globalement augmenté, avec une forte hausse des prix du pétrole due à des tensions géopolitiques et une gestion moins stricte de l'offre par l'OPEP+. L'or a également vu son prix grimper, porté notamment par l'augmentation des réserves d'or de la banque central chinoise..

<i>Le marché des changes</i>				<i>Le pétrole et l'or</i>			
Devises	juin-24	déc-23	1er Sem 2024	Matières premières	juin-24	Décembre 2023	1er Sem 2024
EUR/USD	1,0713	1,1039	-2,95%	Brent USD/ Baril	86,41	77,04	12,16%
GBP/USD	1,2914	1,2731	1,44%	Or USD/Once	2326,75	2062,98	12,79%
USD/JPY	160.88	141.12	14.00%				

## Politique d'investissement et principaux mouvements

L'exercice de juillet 2023 à juin 2024 a été marqué par une forte volatilité des taux, dans un contexte de perpétuel questionnement sur les statistiques d'inflation, de croissance et d'éventuelles modifications des taux directeurs des banques centrales.

La gestion du fonds sur la période a été faite de façon à, premièrement, limiter l'impact de la hausse des taux dans un environnement où les données d'inflation montrait un manque d'accalmie sur la dynamique des prix et, deuxièmement, de s'exposer au marché du crédit malgré une cherté relative qui n'a fait que s'exacerber au fil des mois pour atteindre son paroxysme en fin d'exercice.

### **I. Sensibilité Taux**

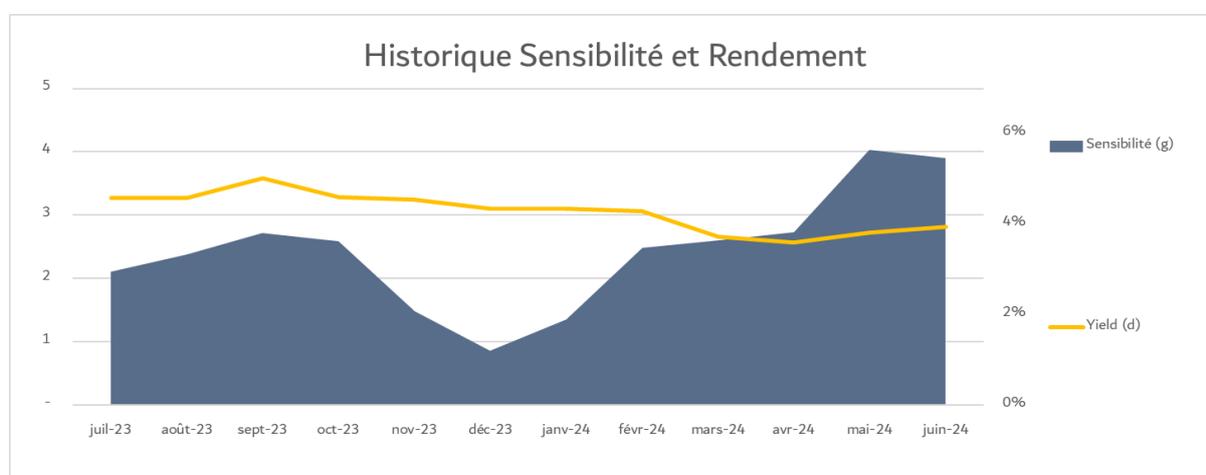
La sensibilité taux du portefeuille a été gérée activement et de façon dynamique afin de capter les mouvements de marché, parfois violent, sur la direction des taux d'intérêts. Au milieu d'année 2023, la sensibilité avait été remontée entre 2,2 et 2,7 suite à la forte hausse des taux qui avait suivi la revue à la hausse des données d'inflations et l'éloignement de la normalisation des politiques monétaires des banques centrales. Entre janvier et octobre 2023, les taux avaient ainsi monté de plus de 100bps, pour atteindre le seuil des 3% sur le 10 ans allemand par exemple.

Les deux derniers mois de l'année 2023 ont vu les taux baisser fortement, perdant plus de 100bps et clôturant ainsi l'année à l'équilibre. Sur cette période, la sensibilité du fond a été réduite jusqu'à 0,8 en fin d'année afin de prendre nos bénéfices sur les obligations les plus longues, jugeant excessif ce mouvement sur le marché obligataire.

A partir de janvier 2024, en accompagnant une nouvelle remontée des taux, la sensibilité du portefeuille a été réaugmentée pour atteindre 4 en mai et juin, jugeant que les niveaux atteints seraient des points hauts et que les banques centrales allaient débiter leur phase de normalisation de leur taux directeurs.

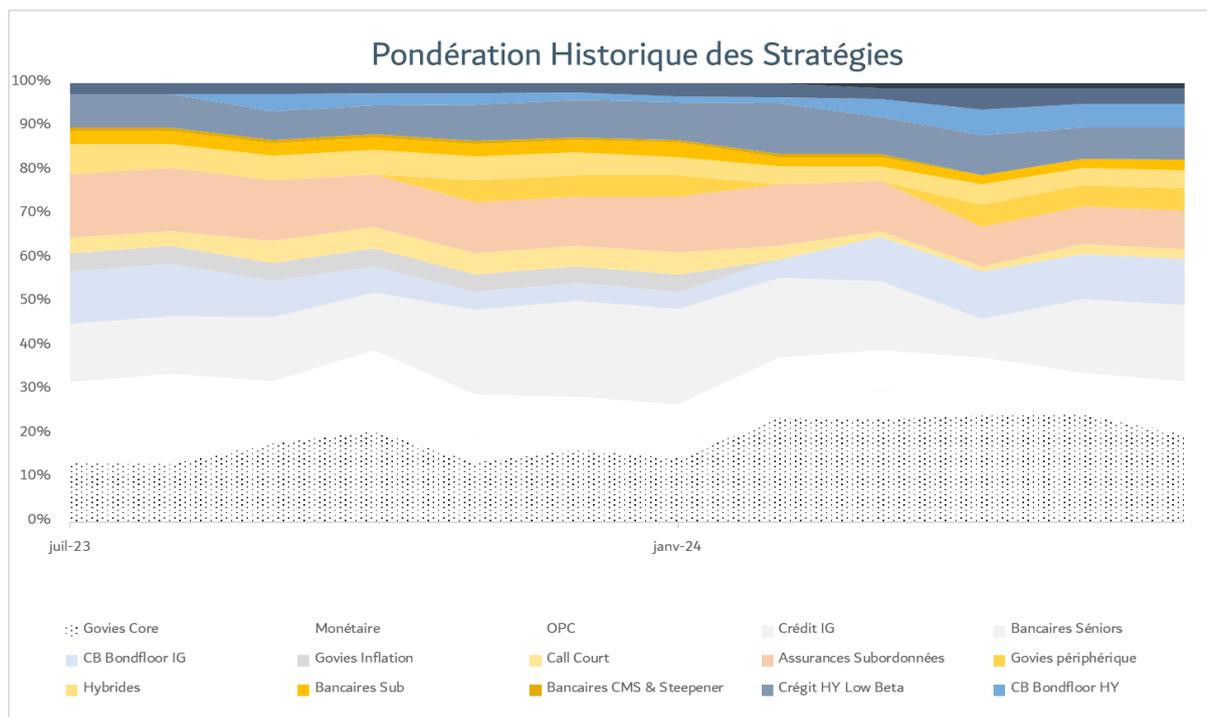
Cette sensibilité a été construite au cours du premier semestre 2024 par une forte pondération sur la partie courbe des courbes, dans l'anticipation d'une désinversion des courbes de taux qui résulterait d'une baisse des taux directeurs des banques centrales. De plus, la courbe américaine présentant des taux plus élevés, notre positionnement a été fort sur le 2 ans US, avec une pondération allant jusqu'à 43% de l'actif net au cours du second trimestre 2024, en fin d'exercice comptable.

Ci-dessous, graphique d'évolution mensuelle de la sensibilité taux et du rendement au pire :



## II. Stratégies obligataires

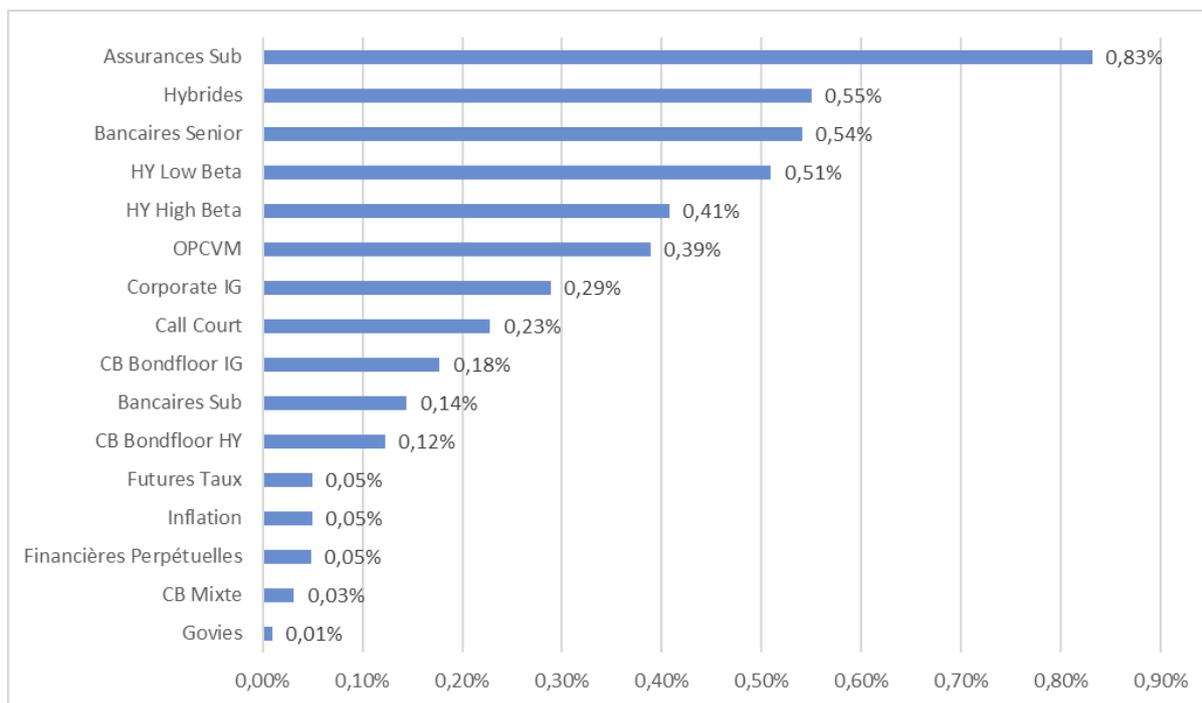
La gestion du fonds utilisant une approche de multi-stratégies obligataires, voici un détail des stratégies utilisées au cours de l'exercice.



Dans un environnement de plus en plus cher sur les actifs risqués et notamment sur le crédit, les investissements en High Yield ont été limité dans une contrainte globale de gestion du niveau de risque. A l'inverse, les stratégies de portages sur les emprunts d'Etats Core et Périphériques ont été utilisées afin de s'exposer en termes de sensibilité taux et d'encaisser du portage.

Le surplus de rendement offert par les stratégies de portage sur les hybrides corporates, les subordonnées d'assurances et bancaires ont été plus significativement pondérées, en privilégiant les émetteurs de bonne qualité et les profils techniques offrant un maximum de visibilité sur les remboursements anticipés.

Ci-dessous une représentation des contributions des différentes stratégies obligataires sur l'exercice écoulé :



### PRINCIPAUX MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE (EN EUROS)

TITRES	ACQUISITIONS	CESSIONS
France 1,25% 25/05/34		9 418 192 €
France 2,75% 25/02/29		9 020 375€
Etats-Unis 3,125% 31/08/29	8 984 550€	
Espagne 6% 31/01/29	6 220 060€	
Allemagne 4,75% 04/07/34	3 616 650€	

### Mouvements et Commission de Surperformance :

Les mouvements opérés dans le cadre de la gestion du fonds aboutissent à un taux de rotation selon la formule de calcul de l'AMF de -218 %, arrêté au 28 juin 2024.

Aucune commission de performance n'est prévue.

### III. Faits marquants sur l'exercice écoulé

- Le 7 novembre 2023, SPPI Finance et SUNNY Asset management ont fusionné. La gestion du fonds Sunny Multi-Oblig a été transféré à la société SUNNY Asset Management.
- La dénomination du fonds a été changé le 16 avril 2024 en « SUNNY MULTI-OBLIG ».
- En avril 2024, le fonds Sunny Multi-Oblig a absorbé le fonds Sunny Euro Strategic.
- Des nouvelles parts ont dans le même temps, été créées :
  - I : part pour investisseurs institutionnels et gestion sous mandats)
  - D : part de distribution
  - E : part réservée

### IV. Performance

Au cours de l'exercice clôturant le 30 juin 2024, Sunny Multi-Oblig affiche une performance de +3,26% contre +5,18% pour son indice de référence. Les investissements crédit et le positionnement dynamique à la remontée des taux ont permis de surperformer significativement l'indice sur la période écoulée.

## **Techniques de gestion efficace de portefeuille**

L'OPC n'a pas eu recours à ce type d'opération au cours de l'exercice clos.

## **Modification temporaire des limites de détention de cash**

En raison du choc causé par l'éclatement de la guerre en Ukraine début 2022, la décision a été prise au sein de la société de gestion de modifier la limite de détention de cash de 10% à 20% afin de laisser la possibilité aux gérants de protéger les portefeuilles. Cette période de limite de cash à 20% était active en début d'exercice et a été refermée en date du 7 septembre 2022. Cette réserve de cash supplémentaire a été utilisée dans l'attente de meilleures opportunités d'investissements et a permis d'atténuer la volatilité du fonds.

## **Critères Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance (ESG)**

En date du 1er janvier 2022, la politique de prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance (ESG) a été revue et améliorée afin de mieux prendre en compte ces problématiques dans la gestion du fonds.

Cette nouvelle politique s'appuie sur :

- la prise en compte du risque de durabilité dans le cadre de la réglementation SFDR ;
- la prise en compte des critères extra-financiers dans le processus d'investissement ;
- la politique d'exclusion ;
- la politique d'amélioration de note ;
- l'alignement des investissements aux objectifs par la Taxonomie européenne.

## **Prise en compte du risque de durabilité dans le cadre de la réglementation SFDR**

Face à la matérialisation croissante du risque de durabilité observée ces dernières années, SUNNY ASSET MANAGEMENT a intégré l'analyse extra-financière dans son processus d'investissement. A compter du 1er janvier 2022, l'OPCVM est conforme à l'article 8 du règlement UE n°2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Il promeut et considère des critères extra-financiers dans son processus d'investissement, sans toutefois définir un objectif contraignant d'investissement durable.

## Politique de prise en compte des critères extra-financiers dans le processus d'investissement

Notre politique d'intégration des critères ESG s'articule comme suit :

### Politique d'exclusion

Notre politique d'exclusion constitue un premier filtre dans notre stratégie d'investissement en évitant les émetteurs en contradiction avec nos valeurs et celles de nos clients. Nous rappelons que SUNNY ASSET MANAGEMENT exclut de son univers d'investissement :

- Les entreprises productrices de tabac
- Les entreprises dont l'activité est majoritairement liée à la défense (plus de 50% du chiffre d'affaires)
- Les entreprises actives dans la pornographie
- Les entreprises actives dans les manipulations génétiques sur les embryons humains,
- Les entreprises liées à l'extraction de charbon
- Les entreprises productrices d'énergie pour lesquelles le charbon représente plus de 10% du mix énergétique.

### Politique d'amélioration de note

Notre politique d'intégration des critères extra-financiers s'appuie sur une analyse extra-financière réalisée par le fournisseur de données extra-financières Sustainalytics. Cette agence adopte une approche par le risque pour évaluer « la qualité ESG » des entreprises. Nous cherchons à privilégier les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier afin que la note globale du portefeuille soit la meilleure possible.

L'univers investissable est défini à partir de sous-univers. L'ensemble de nos sous-univers sont définis à partir des bases de données de notre fournisseur Sustainalytics, « Country Risk Ratings » pour les émetteurs souverains et « Ratings Plus » pour les émetteurs privés :

- Sous-univers Govies Eurozone : Il englobe l'ensemble des émetteurs souverains européen membres de l'Euro zone ( 19 pays au 31/06/2022) et est évalué à partir la base de donnée « Country Risk Ratings » de Sustainalytics.
- Sous-univers Corporates : Ce sous-univers correspond à l'ensemble des émetteurs de la Zone Euro de la base de données de Sustainalytics « Ratings Plus » (+ de 2 000 émetteurs) n'appartenant pas à l'un des pays suivants, considérés comme non pertinents : Chypre, Malte, Estonie, Lettonie, Lituanie, Slovénie, Slovaquie.

L'univers de référence pour SUNNY Multi-Oblig est : 25% Sous-univers Govies Eurozone + 75% Sous-univers Corporates.

Conformément à la position-recommandation de l'AMF DOC-2020-03 dans le cadre d'une communication non significativement engageante sur la prise en compte des critères extra-financiers, l'analyse extra-financière couvre au minimum :

- 90% des actions émises par des grandes capitalisations dont le siège social est situé dans des pays « développés », les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit investment grade, la dette souveraine émises par des pays développés
- 75% pour les actions émises par des grandes capitalisations dont le siège social est situé dans des pays « émergents », les actions émises par des petites et moyennes capitalisations, les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit high yield et la dette souveraine émise par des pays « émergents ».

Par ailleurs, un suivi strict des controverses majeures des émetteurs en portefeuille est réalisé ainsi qu'une veille globale sur l'ensemble de l'univers investissable.

Pour plus de détails sur notre politique d'investissement responsable, vous pouvez consulter notre site internet : [http://www.SUNNYfinance.fr/critere\\_esg](http://www.SUNNYfinance.fr/critere_esg)

#### Limites de l'approche extra-financière

SUNNY ASSET MANAGEMENT a conscience que l'hétérogénéité et la non exhaustivité des sources relatives aux informations permettant de suivre les critères ESG conduit seulement à une analyse partielle de la situation. Les critères ESG peuvent être incomplets ou inexacts du fait d'évaluation sans normes de marchés strictes et peuvent induire des biais d'analyse dans le processus d'investissement.

#### Alignement des investissements aux objectifs par la Taxonomie européenne Règlement (UE) 2020/852

SUNNY ASSET MANAGEMENT n'est pas en mesure actuellement de prendre un engagement sur un minimum d'activités alignées avec la Taxonomie. Conscient que la définition d'un objectif d'alignement participe à la réduction du risque de durabilité de l'OPCVM, SUNNY ASSET MANAGEMENT ne dispose toutefois pas, à ce jour, des données et ressources internes pour pouvoir déterminer ces données (part des activités des émetteurs sur lesquels l'OPCVM est investi alignée avec la taxonomie).

Le principe consistant à “ne pas causer de préjudice important” s’applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l’Union européenne en matière d’activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l’Union européenne en matière d’activités économiques durables sur le plan environnemental.

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La Taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit: SPPI Multi-Oblig

Identifiant d'entité juridique: 969500V8W94LHEP4VR54

## Caractéristiques environnementales et/ ou sociales

### Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable?

Oui

Non

Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_\_%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif social: \_\_\_%

Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de \_\_\_% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d'investissements durables



Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes

**Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?** La promotion des caractéristiques environnementales et sociales est effectuée dans le cadre de notre approche par une notation extrafinancière du portefeuille meilleure que celle de l'univers investissable. Au cours de l'exercice comptable 2022-2023 de l'OPC, la notation de SPPI Multi-Oblig ont évalué comme suit :

1

	30/09/2022	31/12/2022	31/03/2023	30/06/2023
SPPI Multi-Oblig	17,7	18,93	18,32	17,32
Univers investissable	21,62	21,29	20,98	20,81

Nb : la notation suit la méthodologie Sustainalytics signifiant que plus le score est bas, meilleur il est.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Pour le premier exercice comptable d'entrée en vigueur de la réglementation SFDR, l'OPCVM n'avait pas défini d'indicateur à suivre, cette précision réglementaire ayant été précisée en cours d'exercice. Pour l'exercice à venir, l'OPCVM a défini 2 indicateurs qu'il suivra, un environnemental et un social.

● **...et par rapport aux périodes précédentes? Non Applicable**

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?**

Non Applicable

● **Dans quelles mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Non Applicable

— Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Non Applicable

— Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme?  
Description détaillée: Non Applicable

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

ATout autre investissement durable doit "ne pas causer de préjudice important" à tout objectif environnemental ou social.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Oui

Non



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

Largest investments	Sector	% Assets	Country
<i>Allemagne 0,25% 15/08/2028</i>	<i>Gouvernement</i>	<i>7,1</i>	<i>Allemagne</i>
<i>France 0,1% 01/03/2025</i>	<i>Gouvernement</i>	<i>4,1</i>	<i>France</i>
<i>Allemagne 1% 15/08/2025</i>	<i>Gouvernement</i>	<i>3,1</i>	<i>Allemagne</i>
<i>France 0,5% 25/05/2025</i>	<i>Gouvernement</i>	<i>3,1</i>	<i>France</i>
<i>Groupama 6,375% Perp.</i>	<i>Assurance</i>	<i>2,9</i>	<i>France</i>
<i>Schneider Electric 3,375% 06/04/2025</i>	<i>Industrie</i>	<i>2,9</i>	<i>France</i>
<i>Worldline 0% 30/07/2026 CV</i>	<i>Technologie</i>	<i>2,3</i>	<i>France</i>
<i>Ethias 6,75% 05/05/2033</i>	<i>Assurance</i>	<i>1,8</i>	<i>Belgique</i>
<i>ALD 0,375% 19/10/2023</i>	<i>Automobile</i>	<i>1,8</i>	<i>France</i>
<i>Ubisoft 0% 24/09/2024 CV</i>	<i>Technologie</i>	<i>1,8</i>	<i>France</i>



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Etant donné notre approche par notation, nous considérons que les émetteurs notés du portefeuille sont ceux dont la note est en adéquation avec notre charte d'investissement responsable et donc liés à la durabilité. De ce fait, nous considérons que la part des

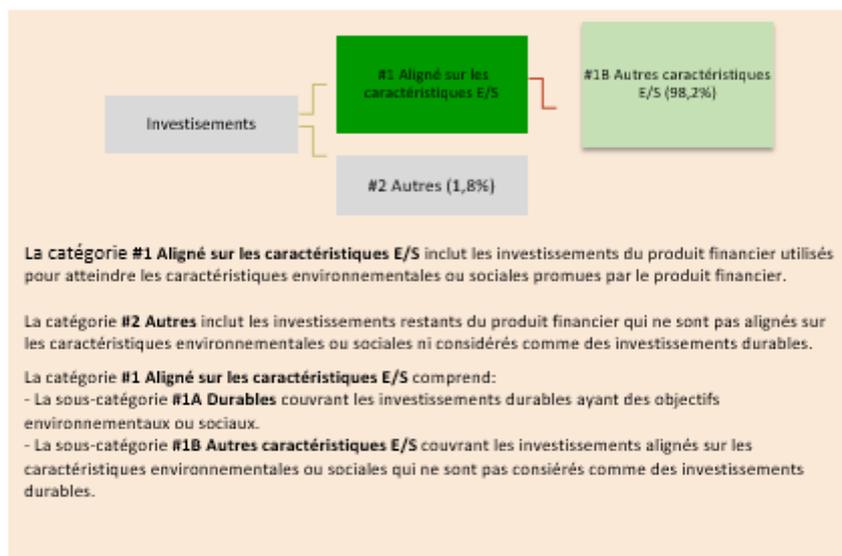
3

investissements liés à la durabilité correspond au taux de notation du portefeuille, soit au 30 juin 2023, une proportion de 98,2%, hors liquidités.

● **Quelle était l'allocation des actifs?**

Au 30 juin 2023, l'allocation d'actifs de l'OPC était la suivante :

Classe d'actifs	% actifs
Obligations (dont OPC)	85,8
Obligations Convertibles	13,7
Liquidités	0,5



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

Au 30 juin 2023, selon la classification Sustainalytics, la répartition du portefeuille par secteurs économiques est la suivante :

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleurs

Sous-Industrie Sustainability	% actifs
Autres	19%
Government	17%
Diversified Banks	12%
Diversified Insurance Services	8%
Life and Health Insurance	4%
Data Processing	3%
Electrical Equipment	3%
Telecommunication Services	3%
Auto Parts	2%
Travel, Lodging and Amusement	2%
Entertainment Software	2%
IT Consulting	2%
Cable and Satellite	2%
Integrated Oil & Gas	1%
Pharmaceuticals	1%
Laboratory Equipment and Services	1%
Diversified Chemicals	1%
Food Retail	1%
REITs	1%
Trading and Distribution	1%
Business Support Services	1%
Airlines	1%
Paper Packaging	1%
Multi-Sector Holdings	1%
Metal and Glass Packaging	1%
Internet Software and Services	1%
Electronics Retail	1%
Commodity Chemicals	1%
Consumer Services	1%
Medical Facilities	1%
Electric Utilities	1%
Footwear	1%
Multi-Utilities	1%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE? *Non Applicable*  
*Non Applicable*

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE?**

Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- **Du chiffres d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\* Aux fins des graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Non Applicable

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Non Applicable



- **Quelle était le part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?**

Non Applicable

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



### Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

*Non Applicable*



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur fiabilité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

*Les investissements catégorisés en « autres » sont les investissements qui ne font pas l'objet d'une notation extra-financière de la part de Sustainalytics. Dans ce cas, aucune garantie minimale environnementale ou sociale existe pour ces investissements. Toutefois, il est à noter que ces investissements ne font pas l'objet d'une controverse significative, autant d'un point de vue environnemental que social.*



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

*Le respect des caractéristiques environnementales et sociales dans le cadre de notre approche par notation est :*

- *Un suivi mensuel de la notation du fonds ainsi que celle de l'univers afin de s'assurer que celle du fonds est toujours meilleure que celle de l'OPCVM.*
- *Un suivi permanent des controverses est réalisé afin de pouvoir évaluer l'évolution de celles-ci et d'effectuer des actions de gestion si cela est jugé nécessaire.*

*Par ailleurs, une politique d'engagement actionarial été mise en place en 2023 afin d'exercer notre droit d'actionnaire dans les cas correspondants et pouvoir, notamment par l'intermédiaire de notre vote en AG, faire respecter les caractéristiques environnementales et sociales.*



### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

*Non Applicable*

- *En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large?*

*Non Applicable*

- *Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?*

*Non Applicable*

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

*Non Applicable*

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

*Non Applicable*

## **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

### **Risque Global :**

La méthode du risque global utilisée par la société de gestion est la méthode de calcul de l'engagement telle que définie par le Règlement Général de l'AMF.

### **Information sur la politique de rémunération**

#### **1. Principe général**

Conformément à l'article 69 de la Directive 214/91/CE, Sunny Asset Management a défini une politique de rémunération sur le périmètre de son activité de gestion collective. Celle-ci tient compte des exigences organisationnelles et opérationnelles générales de Sunny Asset Management, ainsi qu'à la nature, la portée et la complexité de ses activités.

Cette politique promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, dont les risques en matière de durabilité, le règlement et les documents constitutifs des OPCVM gérés par la société de Gestion de Portefeuille. Elle est également déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients de la Société de Gestion de Portefeuille. Ainsi, aucune rémunération variable n'est garantie. De même, la Société de Gestion de Portefeuille s'attache à ce que les paiements liés à la résiliation anticipée d'un contrat de travail ne viennent récompenser l'échec.

En raison de sa taille et de celle des OPCVM que la Société de Gestion de Portefeuille gère, de son organisation interne ainsi que de la nature, de la portée et de la non-complexité de ses activités, la Société de Gestion de Portefeuille n'a pas créé un comité de rémunération. Cependant, le conseil d'administration, organe de surveillance, donne son aval pour la rémunération brute annuelle des salariés, supérieure à 80 000€.

Le personnel identifié comprend les membres du personnel de la Société de Gestion, « preneurs de risque », soit les gérants y compris les membres de la direction générale, et les personnes exerçant une fonction de contrôle.

## 2. Rémunération fixe

La rémunération fixe du personnel identifié est définie suivant la grille de rémunération interne de Sunny Asset Management ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués sur le marché pour des fonctions et des expériences similaires,

Cette rémunération fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique pleinement souple puisse être exercée en matière de part variable de rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune part variable.

## 3. Rémunération variable

### a. Intéressement

Selon les articles L3312-1 à L3312-9 et L3314-1 à L3314-10 du Code du Travail, un intéressement annuel pour l'ensemble du personnel a été mis en place. Il est calculé sur la base de l'évolution moyenne des 3 dernières années de 3 critères comprenant le chiffre d'affaires, les charges fixes et le résultat d'exploitation.

En étant basé sur une moyenne des résultats et performances de la Société de Gestion de Portefeuille, cet intéressement ne crée pas de conflits d'intérêt entre les collaborateurs et les clients et ne met pas en péril la situation financière de l'entreprise.

### b. Commission de surperformance

Des commissions de surperformance rémunèrent la Société de Gestion de Portefeuille dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont facturées à l'OPCVM.

Ces frais (partie fixe et éventuellement partie variable) seront directement imputés au compte de résultat du fonds.

Les commissions variables seront définitivement perçues au terme de la périodicité de calcul des frais variables uniquement si la performance est positive et supérieure à l'Indicateur de Référence. (cf. prospectus de l'OPC).

Le personnel identifié peut recevoir une part sur cette commission de surperformance étalée dans le temps conformément à la loi, selon le fonds dont il a la responsabilité, en fonction de la surperformance éventuellement réalisée par le dit fonds.

4. Montant total des rémunérations au titre du dernier exercice (2023, informations communiquées sur base de nos meilleurs efforts)

Effectif moyen	Rémunérations fixes	Rémunérations variables*
18,2	1 637 168.89 €	490 743 €

\*Primes discrétionnaires et Partie variable brute des commerciaux, fonction de la collecte nette.

Ces chiffres sont issus du dernier rapport annuel de la Société de Gestion.

Une ventilation plus détaillée conduirait à renseigner individuellement sur le salaire des personnes concernées et n'est, par conséquent, pas indiquée (principe de proportionnalité).

# RAPPORT COMPTABLE AU 28/06/2024

## **SUNNY MULTI-OBLIG**

# INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

## **Commission de mouvement et frais d'intermédiation**

Le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site de la Société de Gestion de Portefeuille : <http://www.Sunny-am.com>

## **Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Aucun droit de vote n'est attaché aux parts, les décisions étant prises par la société de gestion, conformément à la réglementation.

Les droits de vote attachés aux actions en portefeuille ont été exercés par la Société de gestion conformément à la Politique de vote, disponible sur simple demande auprès de la société, et sur le site internet [www.sunny-am.com](http://www.sunny-am.com).

## **Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

La société de gestion sélectionne les intermédiaires financiers et contreparties auxquels elle a recours dans le cadre de la gestion de ses OPCVM ou des mandats de la manière suivante :

Les intermédiaires financiers et contreparties sont sélectionnés par l'équipe de gestion selon les marchés sur lesquels ils souhaitent traiter et selon la nature des instruments financiers, ils font l'objet d'une évaluation préalable à l'entrée en relation.

SUNNY Asset Management a autorisé ses intermédiaires financiers et contreparties à traiter les ordres sur l'ensemble des marchés afin de satisfaire ses obligations de « meilleure exécution », soit les lieux d'exécution suivants :

- Marchés Règlementés,
- Systèmes Multilatéraux de Négociation (SMN/MTF),
- Systèmes Organisés de Négociation (SON/OTF),
- Internalisateurs Systématiques,
- Transaction de gré à gré.

L'évaluation des intermédiaires financiers et contreparties est revue annuellement selon une grille de critères, par les gérants, et le middle office, qui apprécie la qualité relative au traitement des ordres.

Les critères retenus pour l'élaboration de cette liste sont notamment les suivants :

- la capacité de négociation,
- la réactivité,
- la qualité de traitement

Pour tout renseignement complémentaire au sujet de la Politique de Meilleure Sélection, veuillez nous contacter en accédant à l'URL suivante : <https://www.sunny-am.com/contact/>

### **Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

## **Evènements intervenus au cours de la période**

07/11/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout d'une mention précisant que des informations sur l'investissement durable sont disponibles dans l'annexe conformément à l'article 14 du Règlement délégué (UE) 2022/1288

07/11/2023 Caractéristiques de gestion : Mise à jour du paragraphe relatif à la non-prise en compte des principales incidences négatives conformément à l'article 7 du règlement UE 2019/2088 sans préciser les raisons de non prise en compte

07/11/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout d'une mention précisant que le FCP pourra avoir recours aux fonds indiciels cotés, français ou de droit étranger, OPCVM ou non, et autorisés ou non à la commercialisation en France

07/11/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout d'un disclaimer relatif à l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats dit gates

07/11/2023 Frais : Ajout d'une mention relative aux frais liés à la recherche

07/11/2023 Frais : Changement de dénomination des frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille dorénavant frais de fonctionnement et autres services

07/11/2023 Changement de société de gestion : Changement de la société de gestion et du commercialisateur du fonds, dorénavant SUNNY AM au lieu de SPPI FINANCE

01/12/2023 Caractéristiques de gestion : Insertion de la mention réglementaire issue de l'article 6 du Règlement (UE) 2020/852, dit Règlement Taxonomie

01/12/2023 Caractéristiques de gestion : Modification de la stratégie d'investissement

01/12/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en place d'un mécanisme de plafonnement des rachats dits Gates

01/12/2023 Caractéristiques parts (hors frais) : Auparavant les parts les parts étaient exprimées en millièmes , désormais elles sont exprimées en dix-millièmes

01/12/2023 Caractéristiques parts (hors frais) : Auparavant les rachats étaient possibles en montant et en nombre de parts , désormais les rachats sont uniquement possibles en nombre de parts

01/12/2023 Caractéristiques parts (hors frais) : Auparavant le montant minimum des souscriptions ultérieures et des rachats était un millième , désormais le montant minimum des souscriptions ultérieures et des rachats est un dix-millième

01/12/2023 Frais : Suppression de la commission de souscription non acquise à l'OPCVM

01/12/2023 Caractéristiques de gestion : Mise à jour de l'Annexe II du Règlement Délégué(UE) 2022/1288, dit Annexe II SFDR

01/12/2023 Caractéristiques de gestion : modification de l'article 3 du Règlement

12/04/2024 Caractéristiques juridiques : Le changement de la dénomination de l'OPC dorénavant SUNNY MULTI-OBLIG au lieu de SPPI MULTI-OBLIG

12/04/2024 Caractéristiques parts (hors frais) : La modification de la dénomination de la part D, dorénavant dénommée part R

12/04/2024 Caractéristiques parts (hors frais) : La modification des modalités d'affectation des sommes distribuables de la part D, laquelle dorénavant a uniquement vocation à la capitalisation

24/04/2024 Création de part : Création de la part E (FR001400P587) qui absorbe la part E (FR0011777390) du fonds absorbé.

24/04/2024 Création de part : Création de la part I (FR001400P579) qui absorbe les parts M (FR0013292851) et I (FR0011152966) du fonds absorbé.

24/04/2024 Création de part : Création de la part D (FR001400P595) qui absorbe la part D (FR0011165570) du fonds absorbé.

24/04/2024 Caractéristiques parts (hors frais) : Changement de dénomination de la part D du fonds absorbant qui devient R (FR0012696102) et absorbe les parts R (FR0010996629) et A (FR0013180072) du fonds absorbé.

12/04/2024 Changement de délégation : Le changement du délégataire de gestion administrative et comptable, dorénavant le CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC) au lieu du CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT

12/04/2024 Caractéristiques de gestion : La mise à jour de l'objectif de gestion

12/04/2024 Caractéristiques de gestion : Modification de la stratégie d'investissement

12/04/2024 Caractéristiques de gestion : La modification de la fourchette de sensibilité de l'OPCVM au risque de taux, dorénavant compris entre 0 et 7 au lieu de 0 et 5

12/04/2024 Mise à jour de la trame : La modification de la durée de placement recommandée, auparavant supérieure à 2 ans , dorénavant supérieure à 3 ans

12/04/2024 Caractéristiques parts (hors frais) : La mise à jour du tableau récapitulatif des frais facturés à l'OPCVM sans que cela entraîne une augmentation des frais

## BILAN ACTIF

	28/06/2024	30/06/2023
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts et instruments financiers</b>	<b>121 051 600,54</b>	<b>27 758 749,27</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>190 505,40</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	190 505,40
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>104 402 080,25</b>	<b>23 879 778,67</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	104 402 080,25	23 879 778,67
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>8 445 108,18</b>	<b>869 696,38</b>
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	8 445 108,18	869 696,38
Titres de créances négociables	8 445 108,18	869 696,38
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Parts d'organismes de placement collectif</b>	<b>8 078 465,32</b>	<b>2 737 680,00</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	8 078 465,32	2 737 680,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	<b>125 946,79</b>	<b>81 088,82</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	125 946,79	81 088,82
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>	<b>2 158,26</b>	<b>25 257,35</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres	2 158,26	25 257,35
<b>Comptes financiers</b>	<b>7 932 661,08</b>	<b>239 580,12</b>
<b>Liquidités</b>	<b>7 932 661,08</b>	<b>239 580,12</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>128 986 419,88</b>	<b>28 023 586,74</b>

## BILAN PASSIF

	28/06/2024	30/06/2023
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	127 708 937,96	28 092 277,45
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	0,00	0,00
<b>Report à nouveau (a)</b>	0,00	0,00
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>	-2 932 826,00	-736 488,63
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	1 860 374,37	264 315,49
<b>Total des capitaux propres</b>	126 636 486,33	27 620 104,31
(= Montant représentatif de l'actif net)		
<b>Instruments financiers</b>	125 946,39	81 088,68
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	125 946,39	81 088,68
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	125 946,39	81 088,68
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	2 223 987,16	322 393,75
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	0,00	0,00
<b>Autres</b>	2 223 987,16	322 393,75
<b>Comptes financiers</b>	0,00	0,00
<b>Concours bancaires courants</b>	0,00	0,00
<b>Emprunts</b>	0,00	0,00
<b>Total du passif</b>	128 986 419,88	28 023 586,74

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

	28/06/2024	30/06/2023
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Taux		
FGBSU3F00002 SCHATZ-EUX 0923	0,00	5 766 750,00
Total Taux	0,00	5 766 750,00
Total Contrats futures	0,00	5 766 750,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	5 766 750,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
<b>Total Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>5 766 750,00</b>
<b>Autres opérations</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Devise		
ECXXU4F00002 EURUSD-CME 0924	8 407 058,16	0,00
Total Devise	8 407 058,16	0,00
Taux		
USN2U4F00002 TNote 2Y-CB 0924	39 085 840,49	0,00
USN2U3F00002 TNote 2Y-CB 0923	0,00	5 590 462,34
Total Taux	39 085 840,49	5 590 462,34
Total Contrats futures	47 492 898,65	5 590 462,34
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	47 492 898,65	5 590 462,34
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Contrats futures		
Taux		
RXXXU4F00002 LONG GILT 0924	8 055 362,26	0,00
Total Taux	8 055 362,26	0,00
Total Contrats futures	8 055 362,26	0,00
Total Autres engagements	8 055 362,26	0,00
<b>Total Autres opérations</b>	<b>55 548 260,91</b>	<b>5 590 462,34</b>

## COMPTE DE RESULTAT

	28/06/2024	30/06/2023
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	28 985,95	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 386 128,18	733 974,26
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 415 114,13</b>	<b>733 974,26</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	1 239,54
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (II)</b>	<b>0,00</b>	<b>1 239,54</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>1 415 114,13</b>	<b>732 734,72</b>
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	553 335,08	471 970,19
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>861 779,05</b>	<b>260 764,53</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	998 595,32	3 550,96
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	<b>1 860 374,37</b>	<b>264 315,49</b>

# REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

## Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

## Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

## Affectation des sommes distribuables

Part E :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part D :

Pour les revenus : distribution totale

Pour les plus ou moins-values : distribution totale

Part R :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

## Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

### Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
R	FR0012696102	1,6 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,5 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,1 % TTC maximum	Actif net
D	FR001400P595	1,6 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,5 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,1 % TTC maximum	Actif net
E	FR001400P587	0,7 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,6 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,1 % TTC maximum	Actif net
I	FR001400P579	0,85 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,75 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,1 % TTC maximum	Actif net

### Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
R	FR0012696102	Néant
D	FR001400P595	Néant
E	FR001400P587	Néant
I	FR001400P579	Néant

## Commission de surperformance

### Part FR0012696102 R

15% TTC de la surperformance pour une performance nette de frais fixes de gestion supérieure à l'indicateur composite de référence 65 % Bloomberg Pan-European Aggregate: Government 3-5 Years Total Return Index (I02518EU), 25 % Bloomberg Pan-European High Yield Total Return Index (LP01TREU) et 10 % Ester

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée. Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative selon les modalités suivantes : En cas de réalisation par le fonds d'une performance supérieure à l'indicateur de référence et positive sur la période de référence, après imputation des frais de gestion fixes, la société de gestion prélèvera une commission de surperformance. La commission de surperformance sera égale à 15% TTC au-delà de la performance de son indicateur de référence 65 % Bloomberg Pan-European Aggregate: Government 3-5 Years Total Return Index (I02518EU), 25 % Bloomberg Pan-European High Yield Total Return Index (LP01TREU) et 10 % Ester<sup>2</sup>). Le supplément de performance positive auquel s'applique le taux de 15% TTC représente

la différence entre le niveau de valeur liquidative de l'OPC avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC. A compter de l'exercice ouvert le 1er juillet 2022, la période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. Cette période est extensible de 1 à 5 ans. En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à son indicateur de référence à l'issue de l'exercice aucune commission n'est perçue et la période initiale est prolongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. La période d'observation initiale peut ainsi être allongée jusqu'à 5 ans (période de référence). Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette année en sous-performance. En cas de surperformance de l'OPCVM par rapport à son indicateur de référence à l'issue de l'exercice, une commission de surperformance ne sera perçue que dans le cas où l'ensemble des sous-performances des 4 exercices précédents aura été intégralement compensé. Une remise à zéro du calcul sera alors réalisée pour une nouvelle période extensible de 1 à 5 ans. En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Ceux-ci seront perçus à la clôture de l'exercice.

#### **Part FR001400P595 D**

15% TTC de la surperformance pour une performance nette de frais fixes de gestion supérieure à l'indicateur composite de référence 65 % Bloomberg Pan-European Aggregate: Government 3-5 Years Total Return Index (I02518EU), 25 % Bloomberg Pan-European High Yield Total Return Index (LP01TREU) et 10 % Ester

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée. Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative selon les modalités suivantes : En cas de réalisation par le fonds d'une performance supérieure à l'indicateur de référence et positive sur la période de référence, après imputation des frais de gestion fixes, la société de gestion prélèvera une commission de surperformance. La commission de surperformance sera égale à 15% TTC au-delà de la performance de son indicateur de référence 65 % Bloomberg Pan-European Aggregate: Government 3-5 Years Total Return Index (I02518EU), 25 % Bloomberg Pan-European High Yield Total Return Index (LP01TREU) et 10 % Ester<sup>2</sup>). Le supplément de performance positive auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre le niveau de valeur liquidative de l'OPC avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC. A compter de l'exercice ouvert le 1er juillet 2022, la période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. Cette période est extensible de 1 à 5 ans. En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à son indicateur de référence à l'issue de l'exercice aucune commission n'est perçue et la période initiale est prolongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. La période d'observation initiale peut ainsi être allongée jusqu'à 5 ans (période de référence). Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette année en sous-performance. En cas de surperformance de l'OPCVM par rapport à son indicateur de référence à l'issue de l'exercice, une commission de surperformance ne sera perçue que dans le cas où l'ensemble des sous-performances des 4 exercices précédents aura été intégralement compensé. Une remise à zéro du calcul sera alors réalisée pour une nouvelle période extensible de 1 à 5 ans. En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables

correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Ceux-ci seront perçus à la clôture de l'exercice.

#### **Part FR001400P587 E**

Néant

#### **Part FR001400P579 I**

10% TTC de la surperformance pour une performance nette de frais fixes de gestion supérieure à l'indicateur composite de référence 65 % Bloomberg Pan-European Aggregate: Government 3-5 Years Total Return Index (I02518EU), 25 % Bloomberg Pan-European High Yield Total Return Index (LP01TREU) et 10 % Ester

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée. Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative selon les modalités suivantes : En cas de réalisation par le fonds d'une performance supérieure à l'indicateur de référence et positive sur la période de référence, après imputation des frais de gestion fixes, la société de gestion prélèvera une commission de surperformance. La commission de surperformance sera égale à 15% TTC au-delà de la performance de son indicateur de référence 65 % Bloomberg Pan-European Aggregate: Government 3-5 Years Total Return Index (I02518EU), 25 % Bloomberg Pan-European High Yield Total Return Index (LP01TREU) et 10 % Ester<sup>2</sup>). Le supplément de performance positive auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre le niveau de valeur liquidative de l'OPC avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC. A compter de l'exercice ouvert le 1er juillet 2022, la période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. Cette période est extensible de 1 à 5 ans. En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à son indicateur de référence à l'issue de l'exercice aucune commission n'est perçue et la période initiale est prolongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. La période d'observation initiale peut ainsi être allongée jusqu'à 5 ans (période de référence). Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette année en sous-performance. En cas de surperformance de l'OPCVM par rapport à son indicateur de référence à l'issue de l'exercice, une commission de surperformance ne sera perçue que dans le cas où l'ensemble des sous-performances des 4 exercices précédents aura été intégralement compensé. Une remise à zéro du calcul sera alors réalisée pour une nouvelle période extensible de 1 à 5 ans. En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Ceux-ci seront perçus à la clôture de l'exercice.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

#### Notes relatives à l'exemple :

\*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

\*\*La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

\*\*\*La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

#### Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

#### Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Actions - Obligations : 0.03% Max TTC avec un minimum de 40€ TCN : 55€ max Marchés à Terme Future - Option sur indice  Prélèvement sur chaque transaction		100	

## Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

### Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

### Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

**Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

**Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

**Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

**Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

**Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

**Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

**Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

**Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

**Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

**Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

**Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

**Description des garanties reçues ou données****Garantie reçue :**

Néant

**Garantie donnée :**

Néant

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	28/06/2024	30/06/2023
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>27 620 104,31</b>	<b>23 913 621,39</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	106 298 903,06	3 657 674,09
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-8 673 258,87	-1 382 347,95
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	754 411,22	421 527,58
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 539 771,76	-1 551 062,29
Plus-values réalisées sur contrats financiers	177 551,63	625 841,84
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-282 283,32	-121 697,48
Frais de transaction	-95 644,21	-80 629,71
Différences de change	-21 113,62	-3 516,66
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 351 510,68	1 934 474,70
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	663 073,17	-688 437,51
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-688 437,51	-2 622 912,21
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	182 313,62	-54 545,73
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	119 924,94	-62 388,68
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-62 388,68	-7 842,95
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	861 779,05	260 764,53
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	1 984,54*	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>126 636 486,33</b>	<b>27 620 104,31</b>

\*Résultat fusion

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	65 188 195,66	51,48
Obligations convertibles négo. sur un marché régl. ou assimilé	21 517 335,82	16,99
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	17 696 548,77	13,97
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>104 402 080,25</b>	<b>82,44</b>
<b>Titres de créances</b>		
Bons du Trésor	8 445 108,18	6,67
<b>TOTAL Titres de créances</b>	<b>8 445 108,18</b>	<b>6,67</b>
<b>Operations contractuelles a l'achat</b>		
<b>TOTAL Operations contractuelles a l'achat</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Cessions</b>		
<b>TOTAL Cessions</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Operations contractuelles a la vente</b>		
<b>TOTAL Operations contractuelles a la vente</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS BILAN</b>		
<b>Opérations de couverture</b>		
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres opérations</b>		
Devise	8 407 058,16	6,64
Taux	47 141 202,75	37,23
<b>TOTAL Autres opérations</b>	<b>55 548 260,91</b>	<b>43,86</b>

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	102 695 615,15	81,09	0,00	0,00	1 706 465,10	1,35	0,00	0,00
Titres de créances	8 445 108,18	6,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	7 932 661,08	6,26	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	39 085 840,49	30,86	0,00	0,00	8 055 362,26	6,36	0,00	0,00

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	2 229 987,43	1,76	17 153 274,15	13,55	21 078 482,59	16,64	23 587 221,25	18,63	40 353 114,83	31,87
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 445 108,18	6,67
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	7 932 661,08	6,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	39 085 840,49	30,86	0,00	0,00	8 055 362,26	6,36

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	<b>Devise 1</b>	<b>%</b>	<b>Devise2</b>	<b>%</b>	<b>Devise 3</b>	<b>%</b>	<b>Autre(s)</b>	<b>%</b>
	<b>USD</b>	<b>USD</b>	<b>GBP</b>	<b>GBP</b>			<b>devise(s)</b>	
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	8 445 108,18	6,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	99 999,42	0,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	106 770,78	0,08	379 569,08	0,30	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	99 999,02	0,08	25 947,37	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	8 407 058,16	6,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

	28/06/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

	28/06/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

	ISIN	LIBELLE	28/06/2024
Actions			<b>0,00</b>
Obligations			<b>0,00</b>
TCN			<b>0,00</b>
OPC			<b>8 078 465,32</b>
	FR0011374123	SUNNY SHORT D C	4 723 600,00
	FR0012832780	SUNNY EUR CR O-I	2 130 835,32
	FR001400KTN1	SUN GN BN 2028 I	714 630,00
	FR001400KTP6	SUNNY OPP 2029-I	509 400,00
Contrats financiers			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>8 078 465,32</b>

**TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

<b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice</b>						
	<b>Date</b>	<b>Part</b>	<b>Montant total</b>	<b>Montant unitaire</b>	<b>Crédits d'impôt totaux</b>	<b>Crédits d'impôt unitaire</b>
<b>Total acomptes</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice</b>				
	<b>Date</b>	<b>Part</b>	<b>Montant total</b>	<b>Montant unitaire</b>
<b>Total acomptes</b>			<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b>	<b>28/06/2024</b>	<b>30/06/2023</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	1 860 374,37	264 315,49
<b>Total</b>	<b>1 860 374,37</b>	<b>264 315,49</b>

	<b>28/06/2024</b>	<b>30/06/2023</b>
<b>C1 PART CAPI R</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	
Report à nouveau de l'exercice	0,00	
Capitalisation	1 787 738,56	264 315,49
<b>Total</b>	<b>1 787 738,56</b>	<b>264 315,49</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	261 659,938
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	
Provenant de l'exercice N-1	0,00	
Provenant de l'exercice N-2	0,00	
Provenant de l'exercice N-3	0,00	
Provenant de l'exercice N-4	0,00	

	<b>28/06/2024</b>	<b>30/06/2023</b>
<b>C2 PART CAPI E</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	
Report à nouveau de l'exercice	0,00	
Capitalisation	43 587,84	
<b>Total</b>	<b>43 587,84</b>	
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	
Distribution unitaire	0,00	
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	
Provenant de l'exercice	0,00	
Provenant de l'exercice N-1	0,00	
Provenant de l'exercice N-2	0,00	
Provenant de l'exercice N-3	0,00	
Provenant de l'exercice N-4	0,00	

	28/06/2024	30/06/2023
<b>D2 PART DIST D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	12 524,12	
Report à nouveau de l'exercice	126,67	
Capitalisation	0,00	
<b>Total</b>	<b>12 650,79</b>	
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	34 789,2303	
Distribution unitaire	0,36	
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	
Provenant de l'exercice	0,00	
Provenant de l'exercice N-1	0,00	
Provenant de l'exercice N-2	0,00	
Provenant de l'exercice N-3	0,00	
Provenant de l'exercice N-4	0,00	

	28/06/2024	30/06/2023
<b>I1 PART CAPI I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	
Report à nouveau de l'exercice	0,00	
Capitalisation	16 397,18	
<b>Total</b>	<b>16 397,18</b>	
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	
Distribution unitaire	0,00	
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	
Provenant de l'exercice	0,00	
Provenant de l'exercice N-1	0,00	
Provenant de l'exercice N-2	0,00	
Provenant de l'exercice N-3	0,00	
Provenant de l'exercice N-4	0,00	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	28/06/2024	30/06/2023
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-2 932 826,00	-736 488,63
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-2 932 826,00</b>	<b>-736 488,63</b>

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values	
	28/06/2024	30/06/2023
<b>C1 PART CAPI R</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 894 709,19	-736 488,63
<b>Total</b>	<b>-2 894 709,19</b>	<b>-736 488,63</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0,00	261 659,938
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values	
	28/06/2024	30/06/2023
<b>C2 PART CAPI E</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	
Capitalisation	-20 971,31	
<b>Total</b>	<b>-20 971,31</b>	
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0,00	
Distribution unitaire	0,00	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values	
	28/06/2024	30/06/2023
<b>D2 PART DIST D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	
Capitalisation	-8 808,49	
<b>Total</b>	<b>-8 808,49</b>	
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	34 789,2303	
Distribution unitaire	0,00	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values	
	28/06/2024	30/06/2023
<b>II PART CAPI I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	
Capitalisation	-8 337,01	
<b>Total</b>	<b>-8 337,01</b>	
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0,00	
Distribution unitaire	0,00	

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
30/06/2020	D1 PART DIST D	27 025 599,72	265 897,7850	101,63	0,00	0,00	0,00	2,82
30/06/2021	D1 PART DIST D	28 046 373,99	257 990,3710	108,71	0,00	0,00	0,00	0,35
30/06/2022	D1 PART DIST D	23 913 621,39	239 868,3940	99,69	0,00	0,00	0,00	4,14
30/06/2023	D1 PART DIST D	27 620 104,31	261 659,9380	105,55	0,00	0,00	0,00	-2,81
28/06/2024	C1 PART CAPI R	111 518 300,33	1 023 176,6948	108,99	0,00	0,00	0,00	-1,08
28/06/2024	C2 PART CAPI E*	8 317 888,28	8 269,3292	1 005,87	0,00	0,00	0,00	2,73
28/06/2024	D2 PART DIST D*	3 493 675,29	34 789,2303	100,42	0,00	0,36	0,00	-0,25
28/06/2024	I1 PART CAPI I*	3 306 622,43	3 288,2443	1 005,58	0,00	0,00	0,00	2,45

\*Création 24-04-24

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI R		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	829 325,01460	89 965 933,84
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-67 808,25780	-7 371 254,09
Solde net des Souscriptions/Rachats	761 516,75680	82 594 679,75
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	<b>1 023 176,69480</b>	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI E		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	8 841,35600	8 842 025,25
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-572,02680	-576 071,02
Solde net des Souscriptions/Rachats	8 269,32920	8 265 954,23
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	<b>8 269,32920</b>	

	En quantité	En montant
D2 PART DIST D		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	35 848,55690	3 584 866,91
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-1 059,32660	-106 458,23
Solde net des Souscriptions/Rachats	34 789,23030	3 478 408,68
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	<b>34 789,23030</b>	

	En quantité	En montant
I1 PART CAPI I		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	3 904,82610	3 906 077,06
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-616,58180	-619 475,53
Solde net des Souscriptions/Rachats	3 288,24430	3 286 601,53
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	<b>3 288,24430</b>	

## COMMISSIONS

	<b>En montant</b>
<b>C1 PART CAPI R</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	<b>En montant</b>
<b>C2 PART CAPI E</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	<b>En montant</b>
<b>D2 PART DIST D</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	<b>En montant</b>
<b>II PART CAPI I</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	28/06/2024
FR0012696102 C1 PART CAPI R	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	1,18
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	526 438,16
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	42,85
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

	28/06/2024
FR001400P587 C2 PART CAPI E	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	0,69
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	11 116,68
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	0,00
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

	28/06/2024
FR001400P595 D2 PART DIST D	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	1,59
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	10 224,19
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	18,77
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

	28/06/2024
FR001400P579 II PART CAPI I	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	0,84
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	5 406,27
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,01
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	88,16
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

**CREANCES ET DETTES**

	Nature de débit/crédit	28/06/2024
Créances	Frais de gestion	
Créances	SRD et règlements différés	2 158,26
<b>Total des créances</b>		<b>2 158,26</b>
Dettes	SRD et règlements différés	1 842 802,50
Dettes	Frais de gestion	381 184,66
<b>Total des dettes</b>		<b>2 223 987,16</b>
<b>Total dettes et créances</b>		<b>-2 221 828,90</b>

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
<b>PORTEFEUILLE</b>	<b>120 925 653,75</b>	<b>95,50</b>
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	104 402 080,25	82,45
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	8 445 108,18	6,67
TITRES OPC	8 078 465,32	6,38
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
<b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
<b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>2 158,26</b>	<b>0,00</b>
<b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>-2 223 987,16</b>	<b>-1,76</b>
<b>CONTRATS FINANCIERS</b>	<b>0,40</b>	<b>0,00</b>
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,40	0,00
SWAPS	0,00	0,00
<b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>	<b>7 932 661,08</b>	<b>6,26</b>
DISPONIBILITES	7 932 661,08	6,26
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
<b>ACTIF NET</b>	<b>126 636 486,33</b>	<b>100,00</b>

**PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
<b>TOTAL Obligations &amp; Valeurs assimilées</b>						<b>104 402 080,25</b>	<b>82,46</b>
<b>TOTAL Obligations &amp; valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>104 402 080,25</b>	<b>82,46</b>
<b>TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>65 188 195,66</b>	<b>51,50</b>
<b>TOTAL AUTRICHE</b>						<b>1 477 956,04</b>	<b>1,17</b>
XS1961852750 SAPPY PAP HOLD 3,125%19-150426	26/03/2019	15/04/2026	EUR	1 500	3,12	1 477 956,04	1,17
<b>TOTAL BELGIQUE</b>						<b>8 692 845,64</b>	<b>6,86</b>
BE0000345547 BGB 0.8 06/22/28	23/01/2018	22/06/2028	EUR	670 000 000	0,80	6 198 767,49	4,89
BE0002936178 CRELAN 6 02/28/30	19/09/2023	28/02/2030	EUR	23		2 494 078,15	1,97
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>						<b>11 980 796,90</b>	<b>9,46</b>
DE0001102473 DBR 0 08/15/29	12/07/2019	15/08/2029	EUR	770 000 000		6 813 345,00	5,37
DE0001135226 DBR 4 3/4 07/04/34	31/01/2003	04/07/2034	EUR	300 000 000	4,75	3 729 871,31	2,95
XS2617442525 VOLKSWAGEN BANK 4,25%23-070126	25/04/2023	07/01/2026	EUR	14	4,25	1 437 580,59	1,14
<b>TOTAL ESPAGNE</b>						<b>8 668 142,15</b>	<b>6,84</b>
ES0000011868 SPGB 6 01/31/29	15/07/1998	31/01/2029	EUR	550 000 000	6,00	6 333 755,82	5,00
XS2762369549 BBVA TV24-080236 SUB.GLOB.MTN	08/02/2024	08/02/2036	EUR	8		821 354,82	0,65
XS2806471368 SANTAN 3 7/8 04/22/29	22/04/2024	22/04/2029	EUR	15	3,88	1 513 031,51	1,19
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>19 860 282,08</b>	<b>15,72</b>
FR0013367174 IPSOS 2,875%18-210925	21/09/2018	21/09/2025	EUR	10	2,88	1 005 407,30	0,79

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0013478849 QUADIENT 2,25%20-030225	23/01/2020	03/02/2025	EUR	14	2,25	1 394 289,84	1,10
FR0013509627 JC DECAUX 2%20-241024	24/04/2020	24/10/2024	EUR	15	2,00	1 511 820,74	1,19
FR001400DZO1 SOCGEN 4 1/4 11/16/32	16/11/2022	16/11/2032	EUR	15	4,25	1 589 972,30	1,26
FR001400GGZ0 BFCM 4,125%23-130329 EMTN	13/03/2023	13/03/2029	EUR	23	4,12	2 374 691,40	1,90
FR001400IDY6 SOCGEN 5 5/8 06/02/33	02/06/2022	02/06/2033	EUR	6	5,62	627 949,97	0,50
FR001400M8W6 COFACE 5,75%23-281133	28/11/2023	28/11/2033	EUR	7	5,75	768 524,07	0,61
FR001400MLX3 ILDFP 5 3/8 02/15/29	15/12/2023	15/02/2029	EUR	14	5,38	1 465 963,14	1,16
FR001400P3D4 RENAUL 3 3/4 10/04/27	04/04/2024	10/04/2027	EUR	1 600	3,75	1 609 966,16	1,27
FR001400QQ30 LRF3 3 1/2 06/26/34	26/06/2024	26/06/2034	EUR	1	3,50	99 529,53	0,08
XS1227287221 CROWN EURO.HOLDING 3,375% 15-0	05/05/2015	15/05/2025	EUR	1 000	3,38	997 476,25	0,79
XS2451372499 ALDFP 1 1/4 03/02/26	02/03/2022	02/03/2026	EUR	14	1,25	1 351 333,32	1,07
XS2553825949 FAURECIA 7,25%22 150626	15/11/2022	15/06/2026	EUR	459	7,25	479 257,33	0,38
XS2761223127 GOLDSTORY 6,75%24-010230	14/02/2024	01/02/2030	EUR	1 300	6,75	1 354 021,50	1,07
XS2774391580 EOFP 5 1/8 06/15/29	11/03/2024	15/06/2029	EUR	1 100	5,12	1 105 027,15	0,87
XS2778270772 FNAC DARTY 6%24-010429	28/03/2024	01/04/2029	EUR	400	6,00	413 391,08	0,33
XS2810278163 MOBLUX 7 05/15/30	17/05/2024	15/05/2030	EUR	700	7,00	712 635,00	0,56
XS2852970016 PICSUR 6 3/8 07/01/29	03/07/2024	01/07/2029	EUR	1 000	6,38	999 026,00	0,79
<b>TOTAL ROYAUME UNI</b>						<b>2 684 370,61</b>	<b>2,12</b>
XS2010037849 JAGUAR LAND 5,875%19-151124	26/11/2019	15/11/2024	EUR	1 300	5,88	1 312 038,18	1,04
XS2762276967 INEOS FINANCE 6,375%24-150429	07/02/2024	15/04/2029	EUR	1 300	6,38	1 372 332,43	1,08

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
<b>TOTAL IRLANDE</b>						<b>502 157,36</b>	<b>0,40</b>
XS1117298759 SMURFIT KAP ACQ 2,75% 15-0225	16/02/2015	01/02/2025	EUR	500	2,75	502 157,36	0,40
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>						<b>2 526 373,19</b>	<b>1,99</b>
XS1881594946 ROSSINI 6,75% 18-301025	26/10/2018	30/10/2025	EUR	1 400	6,75	1 421 567,00	1,12
XS2535307743 MDT 2 5/8 10/15/25	21/09/2022	15/10/2025	EUR	1 100	2,62	1 104 806,19	0,87
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>						<b>5 741 561,26</b>	<b>4,53</b>
FR0013512944 STLA 2 3/4 05/15/26	15/05/2020	15/05/2026	EUR	20	2,75	1 977 892,88	1,56
XS1180651587 ACHMEA 4 1/4 PERP	04/02/2015	31/12/2050	EUR	1 300		1 317 097,49	1,04
XS1485532896 KPN 0 5/8 04/09/25	09/09/2016	09/04/2025	EUR	25	0,62	2 446 570,89	1,93
<b>TOTAL SUEDE</b>						<b>1 078 744,72</b>	<b>0,85</b>
XS2541437583 VERISR 9 1/4 10/15/27	12/10/2022	15/10/2027	EUR	1 000	9,25	1 078 744,72	0,85
<b>TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE</b>						<b>1 974 965,71</b>	<b>1,56</b>
XS2093880735 BERRY GLOBAL 1%20-150125	02/01/2020	15/01/2025	EUR	2 000	1,00	1 974 965,71	1,56
<b>TOTAL Obligations convertibles négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>21 517 335,82</b>	<b>16,99</b>
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>						<b>3 848 831,61</b>	<b>3,04</b>
DE000A2G87D4 DHLGR 0.05 06/30/25	13/12/2017	30/06/2025	EUR	22	0,05	2 117 315,10	1,67
DE000A3E5KG2 TUI 5% 160428 CONV.	16/04/2021	16/04/2028	EUR	17	5,00	1 731 516,51	1,37
<b>TOTAL ESPAGNE</b>						<b>3 775 064,10</b>	<b>2,98</b>
XS2597741102 CELLNEX TELECOM 2,125%23-30 CV	11/08/2023	11/08/2030	EUR	37	2,12	3 775 064,10	2,98
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>9 062 652,48</b>	<b>7,16</b>

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0013448412 UBISOFT 0%19-240924 OCEANE	19/09/2019	24/09/2024	EUR	4 621		523 522,33	0,41
FR0013520681 ARMISG 0 06/25/25	25/06/2020	25/06/2025	EUR	19		1 819 079,00	1,44
FR0013526803 WORLDLINE 0%20-300725 OCEANE	30/07/2020	30/07/2025	EUR	11 700		1 318 496,40	1,04
FR0014002JO2 FNAC DARTY OC 0,25%23032027	23/03/2021	23/03/2027	EUR	17 700	0,25	1 267 974,90	1,00
FR001400DU47 AFFP 6 1/2 PERP	16/11/2022	31/12/2050	EUR	23		2 338 123,00	1,85
FR001400GVB0 WENDEL 2,625% 270326	27/03/2023	27/03/2026	EUR	18	2,62	1 795 456,85	1,42
<b>TOTAL ITALIE</b>						<b>1 671 424,52</b>	<b>1,32</b>
XS2161819722 NEXI 1,75%20-240427 CV	24/04/2020	24/04/2027	EUR	18	1,75	1 671 424,52	1,32
<b>TOTAL MEXIQUE</b>						<b>1 801 317,69</b>	<b>1,42</b>
XS2590764127 FOMENTO ECONO 2,625%23-26	24/02/2023	24/02/2026	EUR	18	2,62	1 801 317,69	1,42
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>						<b>1 358 045,42</b>	<b>1,07</b>
XS2713344195 SIMONGLBDEV 3,5%23-141126 EXCH	14/11/2023	14/11/2026	EUR	13	3,50	1 358 045,42	1,07
<b>TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)</b>						<b>17 696 548,77</b>	<b>13,97</b>
<b>TOTAL AUTRICHE</b>						<b>1 698 876,15</b>	<b>1,34</b>
XS1294343337 OMV TV15-PERP.	07/12/2015	31/12/2050	EUR	1 600		1 698 876,15	1,34
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>						<b>1 681 892,99</b>	<b>1,33</b>
XS2817890077 MUNRE 4 1/4 05/26/44	21/05/2024	26/05/2044	EUR	17		1 681 892,99	1,33
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>8 189 851,95</b>	<b>6,46</b>
FR0011401751 EDF TV13-PERPETUEL EMTN	29/01/2013	31/12/2050	EUR	9		920 252,68	0,73
FR0012444750 CRED.AGRIC.ASSUR.4,250%15-PERP	13/01/2015	31/12/2050	EUR	25		2 534 166,39	2,00

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0013299641 BNP CARDIF 1%17-291124	29/11/2017	29/11/2024	EUR	31	1,00	3 077 561,08	2,42
FR001400IU83 URW TV23-PERP.	03/07/2023	31/12/2050	EUR	15		1 657 871,80	1,31
<b>TOTAL ROYAUME UNI</b>						<b>1 869 433,43</b>	<b>1,48</b>
XS1083986718 AVLN 3 7/8 07/03/44	03/07/2014	03/07/2044	EUR	1 800		1 869 433,43	1,48
<b>TOTAL ITALIE</b>						<b>3 035 619,84</b>	<b>2,40</b>
IT0005279887 ISPIM Float 09/26/24	26/09/2017	26/09/2024	EUR	17		1 706 465,10	1,35
XS1156024116 INTESA SANPAOLO VITA TV14-PERP	17/12/2014	31/12/2050	EUR	13		1 329 154,74	1,05
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>						<b>1 220 874,41</b>	<b>0,96</b>
XS1115800655 ASR NEDERLAND TV14-PERP.SUB.	30/09/2014	31/12/2050	EUR	300		311 446,48	0,25
XS1207058733 REPSOL INTL TV15-250375 SENIOR	25/03/2015	25/03/2075	EUR	900		909 427,93	0,71
<b>TOTAL Titres de créances</b>						<b>8 445 108,18</b>	<b>6,67</b>
<b>TOTAL Titres de créances négociés sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>8 445 108,18</b>	<b>6,67</b>
<b>TOTAL Titres de créances négociables</b>						<b>8 445 108,18</b>	<b>6,67</b>
<b>TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE</b>						<b>8 445 108,18</b>	<b>6,67</b>
US91282CFJ53 T 3 1/8 08/31/29	31/08/2022	31/08/2029	USD	95 000	3,12	8 445 108,18	6,67
<b>TOTAL Titres d'OPC</b>						<b>8 078 465,32</b>	<b>6,38</b>
<b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b>						<b>8 078 465,32</b>	<b>6,38</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>8 078 465,32</b>	<b>6,38</b>
FR0011374123 SUNNY SHORT DURATION C			EUR	40 000		4 723 600,00	3,74
FR0012832780 SUNNY EURO CREDIT OPP-I			EUR	17 533,41		2 130 835,32	1,68

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR001400KTN1 SUNNY GREEN BONDS 2028 I			EUR	7 000		714 630,00	0,56
FR001400KTP6 SUNNY OPPORTUNITES 2029 HY-I			EUR	5 000		509 400,00	0,40
<b>TOTAL Contrats financiers</b>						<b>-25 946,97</b>	<b>-0,02</b>
<b>TOTAL Contrats financiers avec appel de marge</b>						<b>-25 946,97</b>	<b>-0,02</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>						<b>-25 946,97</b>	<b>-0,02</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>-119 924,54</b>	<b>-0,09</b>
MARF.GBP Appels marge futures			GBP	-22 000		-25 947,37	-0,02
MARF.USD Appels marge futures			USD	-100 658,95		-93 977,17	-0,07
<b>TOTAL AUTRES PAYS</b>						<b>93 977,57</b>	<b>0,07</b>
ECXXU4F00002 EURUSD-CME 0924			USD	67		-6 021,85	0,00
USN2U4F00002 TNote 2Y-CB 0924			USD	205		99 999,42	0,07

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques***COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C2 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques***COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part D1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part D2 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part I1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*



**KPMG S.A.**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

# Fonds Commun de Placement SUNNY MULTI-OBLIG

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 juin 2024  
Fonds Commun de Placement  
SUNNY MULTI-OBLIG  
85 rue Jouffroy d'Abbans - 75017 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



**KPMG S.A.**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

## **Fonds Commun de Placement SUNNY MULTI-OBLIG**

85 rue Jouffroy d'Abbans - 75017 Paris

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 28 juin 2024

Aux porteurs de part,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif SUNNY MULTI-OBLIG constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 28 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.



### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Isabelle Bousquié  
Associé

## BILAN ACTIF

	28/06/2024	30/06/2023
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts et instruments financiers</b>	<b>121 051 600,54</b>	<b>27 758 749,27</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>190 505,40</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	190 505,40
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>104 402 080,25</b>	<b>23 879 778,67</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	104 402 080,25	23 879 778,67
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>8 445 108,18</b>	<b>869 696,38</b>
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	8 445 108,18	869 696,38
Titres de créances négociables	8 445 108,18	869 696,38
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Parts d'organismes de placement collectif</b>	<b>8 078 465,32</b>	<b>2 737 680,00</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	8 078 465,32	2 737 680,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	<b>125 946,79</b>	<b>81 088,82</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	125 946,79	81 088,82
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>	<b>2 158,26</b>	<b>25 257,35</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres	2 158,26	25 257,35
<b>Comptes financiers</b>	<b>7 932 661,08</b>	<b>239 580,12</b>
<b>Liquidités</b>	<b>7 932 661,08</b>	<b>239 580,12</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>128 986 419,88</b>	<b>28 023 586,74</b>

## BILAN PASSIF

	28/06/2024	30/06/2023
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	127 708 937,96	28 092 277,45
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	0,00	0,00
<b>Report à nouveau (a)</b>	0,00	0,00
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>	-2 932 826,00	-736 488,63
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	1 860 374,37	264 315,49
<b>Total des capitaux propres</b>	126 636 486,33	27 620 104,31
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
<b>Instruments financiers</b>	125 946,39	81 088,68
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	125 946,39	81 088,68
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	125 946,39	81 088,68
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	2 223 987,16	322 393,75
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	0,00	0,00
<b>Autres</b>	2 223 987,16	322 393,75
<b>Comptes financiers</b>	0,00	0,00
<b>Concours bancaires courants</b>	0,00	0,00
<b>Emprunts</b>	0,00	0,00
<b>Total du passif</b>	128 986 419,88	28 023 586,74

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

	28/06/2024	30/06/2023
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Taux		
FGBSU3F00002 SCHATZ-EUX 0923	0,00	5 766 750,00
Total Taux	0,00	5 766 750,00
Total Contrats futures	0,00	5 766 750,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	5 766 750,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
<b>Total Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>5 766 750,00</b>
<b>Autres opérations</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Devise		
ECXXU4F00002 EURUSD-CME 0924	8 407 058,16	0,00
Total Devise	8 407 058,16	0,00
Taux		
USN2U4F00002 TNote 2Y-CB 0924	39 085 840,49	0,00
USN2U3F00002 TNote 2Y-CB 0923	0,00	5 590 462,34
Total Taux	39 085 840,49	5 590 462,34
Total Contrats futures	47 492 898,65	5 590 462,34
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	47 492 898,65	5 590 462,34
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Contrats futures		
Taux		
RXXXU4F00002 LONG GILT 0924	8 055 362,26	0,00
Total Taux	8 055 362,26	0,00
Total Contrats futures	8 055 362,26	0,00
Total Autres engagements	8 055 362,26	0,00
<b>Total Autres opérations</b>	<b>55 548 260,91</b>	<b>5 590 462,34</b>

## COMPTE DE RESULTAT

	28/06/2024	30/06/2023
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	28 985,95	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 386 128,18	733 974,26
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 415 114,13</b>	<b>733 974,26</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	1 239,54
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (II)</b>	<b>0,00</b>	<b>1 239,54</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>1 415 114,13</b>	<b>732 734,72</b>
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	553 335,08	471 970,19
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>861 779,05</b>	<b>260 764,53</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	998 595,32	3 550,96
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	<b>1 860 374,37</b>	<b>264 315,49</b>

# REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

## Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

## Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

## Affectation des sommes distribuables

Part E :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part D :

Pour les revenus : distribution totale

Pour les plus ou moins-values : distribution totale

Part R :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

## Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

### Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
R	FR0012696102	1,6 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,5 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,1 % TTC maximum	Actif net
D	FR001400P595	1,6 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,5 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,1 % TTC maximum	Actif net
E	FR001400P587	0,7 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,6 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,1 % TTC maximum	Actif net
I	FR001400P579	0,85 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,75 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,1 % TTC maximum	Actif net

### Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
R	FR0012696102	Néant
D	FR001400P595	Néant
E	FR001400P587	Néant
I	FR001400P579	Néant

## Commission de surperformance

### Part FR0012696102 R

15% TTC de la surperformance pour une performance nette de frais fixes de gestion supérieure à l'indicateur composite de référence 65 % Bloomberg Pan-European Aggregate: Government 3-5 Years Total Return Index (I02518EU), 25 % Bloomberg Pan-European High Yield Total Return Index (LP01TREU) et 10 % Ester

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée. Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative selon les modalités suivantes : En cas de réalisation par le fonds d'une performance supérieure à l'indicateur de référence et positive sur la période de référence, après imputation des frais de gestion fixes, la société de gestion prélèvera une commission de surperformance. La commission de surperformance sera égale à 15% TTC au-delà de la performance de son indicateur de référence 65 % Bloomberg Pan-European Aggregate: Government 3-5 Years Total Return Index (I02518EU), 25 % Bloomberg Pan-European High Yield Total Return Index (LP01TREU) et 10 % Ester<sup>2</sup>). Le supplément de performance positive auquel s'applique le taux de 15% TTC représente

la différence entre le niveau de valeur liquidative de l'OPC avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC. A compter de l'exercice ouvert le 1er juillet 2022, la période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. Cette période est extensible de 1 à 5 ans. En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à son indicateur de référence à l'issue de l'exercice aucune commission n'est perçue et la période initiale est prolongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. La période d'observation initiale peut ainsi être allongée jusqu'à 5 ans (période de référence). Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette année en sous-performance. En cas de surperformance de l'OPCVM par rapport à son indicateur de référence à l'issue de l'exercice, une commission de surperformance ne sera perçue que dans le cas où l'ensemble des sous-performances des 4 exercices précédents aura été intégralement compensé. Une remise à zéro du calcul sera alors réalisée pour une nouvelle période extensible de 1 à 5 ans. En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Ceux-ci seront perçus à la clôture de l'exercice.

#### **Part FR001400P595 D**

15% TTC de la surperformance pour une performance nette de frais fixes de gestion supérieure à l'indicateur composite de référence 65 % Bloomberg Pan-European Aggregate: Government 3-5 Years Total Return Index (I02518EU), 25 % Bloomberg Pan-European High Yield Total Return Index (LP01TREU) et 10 % Ester

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée. Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative selon les modalités suivantes : En cas de réalisation par le fonds d'une performance supérieure à l'indicateur de référence et positive sur la période de référence, après imputation des frais de gestion fixes, la société de gestion prélèvera une commission de surperformance. La commission de surperformance sera égale à 15% TTC au-delà de la performance de son indicateur de référence 65 % Bloomberg Pan-European Aggregate: Government 3-5 Years Total Return Index (I02518EU), 25 % Bloomberg Pan-European High Yield Total Return Index (LP01TREU) et 10 % Ester<sup>2</sup>). Le supplément de performance positive auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre le niveau de valeur liquidative de l'OPC avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC. A compter de l'exercice ouvert le 1er juillet 2022, la période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. Cette période est extensible de 1 à 5 ans. En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à son indicateur de référence à l'issue de l'exercice aucune commission n'est perçue et la période initiale est prolongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. La période d'observation initiale peut ainsi être allongée jusqu'à 5 ans (période de référence). Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette année en sous-performance. En cas de surperformance de l'OPCVM par rapport à son indicateur de référence à l'issue de l'exercice, une commission de surperformance ne sera perçue que dans le cas où l'ensemble des sous-performances des 4 exercices précédents aura été intégralement compensé. Une remise à zéro du calcul sera alors réalisée pour une nouvelle période extensible de 1 à 5 ans. En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables

correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Ceux-ci seront perçus à la clôture de l'exercice.

**Part FR001400P587 E**

Néant

**Part FR001400P579 I**

10% TTC de la surperformance pour une performance nette de frais fixes de gestion supérieure à l'indicateur composite de référence 65 % Bloomberg Pan-European Aggregate: Government 3-5 Years Total Return Index (I02518EU), 25 % Bloomberg Pan-European High Yield Total Return Index (LP01TREU) et 10 % Ester

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée. Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative selon les modalités suivantes : En cas de réalisation par le fonds d'une performance supérieure à l'indicateur de référence et positive sur la période de référence, après imputation des frais de gestion fixes, la société de gestion prélèvera une commission de surperformance. La commission de surperformance sera égale à 15% TTC au-delà de la performance de son indicateur de référence 65 % Bloomberg Pan-European Aggregate: Government 3-5 Years Total Return Index (I02518EU), 25 % Bloomberg Pan-European High Yield Total Return Index (LP01TREU) et 10 % Ester<sup>2</sup>). Le supplément de performance positive auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre le niveau de valeur liquidative de l'OPC avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC. A compter de l'exercice ouvert le 1er juillet 2022, la période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. Cette période est extensible de 1 à 5 ans. En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à son indicateur de référence à l'issue de l'exercice aucune commission n'est perçue et la période initiale est prolongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. La période d'observation initiale peut ainsi être allongée jusqu'à 5 ans (période de référence). Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette année en sous-performance. En cas de surperformance de l'OPCVM par rapport à son indicateur de référence à l'issue de l'exercice, une commission de surperformance ne sera perçue que dans le cas où l'ensemble des sous-performances des 4 exercices précédents aura été intégralement compensé. Une remise à zéro du calcul sera alors réalisée pour une nouvelle période extensible de 1 à 5 ans. En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Ceux-ci seront perçus à la clôture de l'exercice.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

#### Notes relatives à l'exemple :

\*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

\*\*La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

\*\*\*La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

#### Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

#### Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Actions - Obligations : 0.03% Max TTC avec un minimum de 40€ TCN : 55€ max Marchés à Terme Future - Option sur indice  Prélèvement sur chaque transaction		100	

## Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

### Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

### Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

**Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

**Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

**Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

**Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

**Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

**Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

**Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

**Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

**Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

**Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

**Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

**Description des garanties reçues ou données****Garantie reçue :**

Néant

**Garantie donnée :**

Néant

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	28/06/2024	30/06/2023
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>27 620 104,31</b>	<b>23 913 621,39</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	106 298 903,06	3 657 674,09
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-8 673 258,87	-1 382 347,95
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	754 411,22	421 527,58
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 539 771,76	-1 551 062,29
Plus-values réalisées sur contrats financiers	177 551,63	625 841,84
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-282 283,32	-121 697,48
Frais de transaction	-95 644,21	-80 629,71
Différences de change	-21 113,62	-3 516,66
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 351 510,68	1 934 474,70
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	663 073,17	-688 437,51
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-688 437,51	-2 622 912,21
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	182 313,62	-54 545,73
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	119 924,94	-62 388,68
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-62 388,68	-7 842,95
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	861 779,05	260 764,53
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	1 984,54*	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>126 636 486,33</b>	<b>27 620 104,31</b>

\*Résultat fusion

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

	<b>Montant</b>	<b>%</b>
<b>ACTIF</b>		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	65 188 195,66	51,48
Obligations convertibles négo. sur un marché régl. ou assimilé	21 517 335,82	16,99
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	17 696 548,77	13,97
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>104 402 080,25</b>	<b>82,44</b>
<b>Titres de créances</b>		
Bons du Trésor	8 445 108,18	6,67
<b>TOTAL Titres de créances</b>	<b>8 445 108,18</b>	<b>6,67</b>
<b>Operations contractuelles a l'achat</b>		
<b>TOTAL Operations contractuelles a l'achat</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Cessions</b>		
<b>TOTAL Cessions</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Operations contractuelles a la vente</b>		
<b>TOTAL Operations contractuelles a la vente</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS BILAN</b>		
<b>Opérations de couverture</b>		
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres opérations</b>		
Devise	8 407 058,16	6,64
Taux	47 141 202,75	37,23
<b>TOTAL Autres opérations</b>	<b>55 548 260,91</b>	<b>43,86</b>

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	102 695 615,15	81,09	0,00	0,00	1 706 465,10	1,35	0,00	0,00
Titres de créances	8 445 108,18	6,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	7 932 661,08	6,26	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	39 085 840,49	30,86	0,00	0,00	8 055 362,26	6,36	0,00	0,00

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	2 229 987,43	1,76	17 153 274,15	13,55	21 078 482,59	16,64	23 587 221,25	18,63	40 353 114,83	31,87
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 445 108,18	6,67
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	7 932 661,08	6,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	39 085 840,49	30,86	0,00	0,00	8 055 362,26	6,36

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	<b>Devise 1</b>	<b>%</b>	<b>Devise2</b>	<b>%</b>	<b>Devise 3</b>	<b>%</b>	<b>Autre(s)</b>	<b>%</b>
	<b>USD</b>	<b>USD</b>	<b>GBP</b>	<b>GBP</b>			<b>devise(s)</b>	
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	8 445 108,18	6,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	99 999,42	0,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	106 770,78	0,08	379 569,08	0,30	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	99 999,02	0,08	25 947,37	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	8 407 058,16	6,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

	28/06/2024
Titres acquis à r�m�r�	0,00
Titres pris en pension livr�e	0,00
Titres emprunt�s	0,00

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

	28/06/2024
Instruments financiers donn�s en garantie et maintenus dans leur poste	0,00
Instruments financiers re�us en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

	ISIN	LIBELLE	28/06/2024
Actions			<b>0,00</b>
Obligations			<b>0,00</b>
TCN			<b>0,00</b>
OPC			<b>8 078 465,32</b>
	FR0011374123	SUNNY SHORT D C	4 723 600,00
	FR0012832780	SUNNY EUR CR O-I	2 130 835,32
	FR001400KTN1	SUN GN BN 2028 I	714 630,00
	FR001400KTP6	SUNNY OPP 2029-I	509 400,00
Contrats financiers			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>8 078 465,32</b>

**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

<b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice</b>						
	<b>Date</b>	<b>Part</b>	<b>Montant total</b>	<b>Montant unitaire</b>	<b>Crédits d'impôt totaux</b>	<b>Crédits d'impôt unitaire</b>
<b>Total acomptes</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice</b>				
	<b>Date</b>	<b>Part</b>	<b>Montant total</b>	<b>Montant unitaire</b>
<b>Total acomptes</b>			<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b>	<b>28/06/2024</b>	<b>30/06/2023</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	1 860 374,37	264 315,49
<b>Total</b>	<b>1 860 374,37</b>	<b>264 315,49</b>

	<b>28/06/2024</b>	<b>30/06/2023</b>
<b>C1 PART CAPI R</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	
Report à nouveau de l'exercice	0,00	
Capitalisation	1 787 738,56	264 315,49
<b>Total</b>	<b>1 787 738,56</b>	<b>264 315,49</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	261 659,938
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	
Provenant de l'exercice N-1	0,00	
Provenant de l'exercice N-2	0,00	
Provenant de l'exercice N-3	0,00	
Provenant de l'exercice N-4	0,00	

	<b>28/06/2024</b>	<b>30/06/2023</b>
<b>C2 PART CAPI E</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	
Report à nouveau de l'exercice	0,00	
Capitalisation	43 587,84	
<b>Total</b>	<b>43 587,84</b>	
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	
Distribution unitaire	0,00	
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	
Provenant de l'exercice	0,00	
Provenant de l'exercice N-1	0,00	
Provenant de l'exercice N-2	0,00	
Provenant de l'exercice N-3	0,00	
Provenant de l'exercice N-4	0,00	

	28/06/2024	30/06/2023
<b>D2 PART DIST D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	12 524,12	
Report à nouveau de l'exercice	126,67	
Capitalisation	0,00	
<b>Total</b>	<b>12 650,79</b>	
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	34 789,2303	
Distribution unitaire	0,36	
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	
Provenant de l'exercice	0,00	
Provenant de l'exercice N-1	0,00	
Provenant de l'exercice N-2	0,00	
Provenant de l'exercice N-3	0,00	
Provenant de l'exercice N-4	0,00	

	28/06/2024	30/06/2023
<b>I1 PART CAPI I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	
Report à nouveau de l'exercice	0,00	
Capitalisation	16 397,18	
<b>Total</b>	<b>16 397,18</b>	
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	
Distribution unitaire	0,00	
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	
Provenant de l'exercice	0,00	
Provenant de l'exercice N-1	0,00	
Provenant de l'exercice N-2	0,00	
Provenant de l'exercice N-3	0,00	
Provenant de l'exercice N-4	0,00	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	28/06/2024	30/06/2023
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-2 932 826,00	-736 488,63
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-2 932 826,00</b>	<b>-736 488,63</b>

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values	
	28/06/2024	30/06/2023
<b>C1 PART CAPI R</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 894 709,19	-736 488,63
<b>Total</b>	<b>-2 894 709,19</b>	<b>-736 488,63</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0,00	261 659,938
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values	
	28/06/2024	30/06/2023
<b>C2 PART CAPI E</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	
Capitalisation	-20 971,31	
<b>Total</b>	<b>-20 971,31</b>	
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0,00	
Distribution unitaire	0,00	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values	
	28/06/2024	30/06/2023
<b>D2 PART DIST D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	
Capitalisation	-8 808,49	
<b>Total</b>	<b>-8 808,49</b>	
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	34 789,2303	
Distribution unitaire	0,00	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values	
	28/06/2024	30/06/2023
<b>II PART CAPI I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	
Capitalisation	-8 337,01	
<b>Total</b>	<b>-8 337,01</b>	
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0,00	
Distribution unitaire	0,00	

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
30/06/2020	D1 PART DIST D	27 025 599,72	265 897,7850	101,63	0,00	0,00	0,00	2,82
30/06/2021	D1 PART DIST D	28 046 373,99	257 990,3710	108,71	0,00	0,00	0,00	0,35
30/06/2022	D1 PART DIST D	23 913 621,39	239 868,3940	99,69	0,00	0,00	0,00	4,14
30/06/2023	D1 PART DIST D	27 620 104,31	261 659,9380	105,55	0,00	0,00	0,00	-2,81
28/06/2024	C1 PART CAPI R	111 518 300,33	1 023 176,6948	108,99	0,00	0,00	0,00	-1,08
28/06/2024	C2 PART CAPI E*	8 317 888,28	8 269,3292	1 005,87	0,00	0,00	0,00	2,73
28/06/2024	D2 PART DIST D*	3 493 675,29	34 789,2303	100,42	0,00	0,36	0,00	-0,25
28/06/2024	I1 PART CAPI I*	3 306 622,43	3 288,2443	1 005,58	0,00	0,00	0,00	2,45

\*Création 24-04-24

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI R		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	829 325,01460	89 965 933,84
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-67 808,25780	-7 371 254,09
Solde net des Souscriptions/Rachats	761 516,75680	82 594 679,75
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	<b>1 023 176,69480</b>	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI E		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	8 841,35600	8 842 025,25
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-572,02680	-576 071,02
Solde net des Souscriptions/Rachats	8 269,32920	8 265 954,23
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	<b>8 269,32920</b>	

	En quantité	En montant
D2 PART DIST D		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	35 848,55690	3 584 866,91
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-1 059,32660	-106 458,23
Solde net des Souscriptions/Rachats	34 789,23030	3 478 408,68
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	<b>34 789,23030</b>	

	En quantité	En montant
II PART CAPI I		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	3 904,82610	3 906 077,06
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-616,58180	-619 475,53
Solde net des Souscriptions/Rachats	3 288,24430	3 286 601,53
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	<b>3 288,24430</b>	

## COMMISSIONS

	<b>En montant</b>
<b>C1 PART CAPI R</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	<b>En montant</b>
<b>C2 PART CAPI E</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	<b>En montant</b>
<b>D2 PART DIST D</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	<b>En montant</b>
<b>II PART CAPI I</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	<b>28/06/2024</b>
FR0012696102 C1 PART CAPI R	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	1,18
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	526 438,16
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	42,85
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

	<b>28/06/2024</b>
FR001400P587 C2 PART CAPI E	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	0,69
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	11 116,68
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	0,00
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

	<b>28/06/2024</b>
FR001400P595 D2 PART DIST D	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	1,59
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	10 224,19
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	18,77
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

	<b>28/06/2024</b>
FR001400P579 II PART CAPI I	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	0,84
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	5 406,27
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,01
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	88,16
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

**CREANCES ET DETTES**

	Nature de débit/crédit	28/06/2024
Créances	Frais de gestion	
Créances	SRD et règlements différés	2 158,26
<b>Total des créances</b>		<b>2 158,26</b>
Dettes	SRD et règlements différés	1 842 802,50
Dettes	Frais de gestion	381 184,66
<b>Total des dettes</b>		<b>2 223 987,16</b>
<b>Total dettes et créances</b>		<b>-2 221 828,90</b>

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
<b>PORTEFEUILLE</b>	<b>120 925 653,75</b>	<b>95,50</b>
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	104 402 080,25	82,45
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	8 445 108,18	6,67
TITRES OPC	8 078 465,32	6,38
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
<b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
<b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>2 158,26</b>	<b>0,00</b>
<b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>-2 223 987,16</b>	<b>-1,76</b>
<b>CONTRATS FINANCIERS</b>	<b>0,40</b>	<b>0,00</b>
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,40	0,00
SWAPS	0,00	0,00
<b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>	<b>7 932 661,08</b>	<b>6,26</b>
DISPONIBILITES	7 932 661,08	6,26
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
<b>ACTIF NET</b>	<b>126 636 486,33</b>	<b>100,00</b>

**PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
<b>TOTAL Obligations &amp; Valeurs assimilées</b>						<b>104 402 080,25</b>	<b>82,46</b>
<b>TOTAL Obligations &amp; valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>104 402 080,25</b>	<b>82,46</b>
<b>TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>65 188 195,66</b>	<b>51,50</b>
<b>TOTAL AUTRICHE</b>						<b>1 477 956,04</b>	<b>1,17</b>
XS1961852750 SAPPY PAP HOLD 3,125%19-150426	26/03/2019	15/04/2026	EUR	1 500	3,12	1 477 956,04	1,17
<b>TOTAL BELGIQUE</b>						<b>8 692 845,64</b>	<b>6,86</b>
BE0000345547 BGB 0.8 06/22/28	23/01/2018	22/06/2028	EUR	670 000 000	0,80	6 198 767,49	4,89
BE0002936178 CRELAN 6 02/28/30	19/09/2023	28/02/2030	EUR	23		2 494 078,15	1,97
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>						<b>11 980 796,90</b>	<b>9,46</b>
DE0001102473 DBR 0 08/15/29	12/07/2019	15/08/2029	EUR	770 000 000		6 813 345,00	5,37
DE0001135226 DBR 4 3/4 07/04/34	31/01/2003	04/07/2034	EUR	300 000 000	4,75	3 729 871,31	2,95
XS2617442525 VOLKSWAGEN BANK 4,25%23-070126	25/04/2023	07/01/2026	EUR	14	4,25	1 437 580,59	1,14
<b>TOTAL ESPAGNE</b>						<b>8 668 142,15</b>	<b>6,84</b>
ES0000011868 SPGB 6 01/31/29	15/07/1998	31/01/2029	EUR	550 000 000	6,00	6 333 755,82	5,00
XS2762369549 BBVA TV24-080236 SUB.GLOB.MTN	08/02/2024	08/02/2036	EUR	8		821 354,82	0,65
XS2806471368 SANTAN 3 7/8 04/22/29	22/04/2024	22/04/2029	EUR	15	3,88	1 513 031,51	1,19
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>19 860 282,08</b>	<b>15,72</b>
FR0013367174 IPSOS 2,875%18-210925	21/09/2018	21/09/2025	EUR	10	2,88	1 005 407,30	0,79

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0013478849 QUADIENT 2,25%20-030225	23/01/2020	03/02/2025	EUR	14	2,25	1 394 289,84	1,10
FR0013509627 JC DECAUX 2%20-241024	24/04/2020	24/10/2024	EUR	15	2,00	1 511 820,74	1,19
FR001400DZO1 SOCGEN 4 1/4 11/16/32	16/11/2022	16/11/2032	EUR	15	4,25	1 589 972,30	1,26
FR001400GGZ0 BFCM 4,125%23-130329 EMTN	13/03/2023	13/03/2029	EUR	23	4,12	2 374 691,40	1,90
FR001400IDY6 SOCGEN 5 5/8 06/02/33	02/06/2022	02/06/2033	EUR	6	5,62	627 949,97	0,50
FR001400M8W6 COFACE 5,75%23-281133	28/11/2023	28/11/2033	EUR	7	5,75	768 524,07	0,61
FR001400MLX3 ILDFP 5 3/8 02/15/29	15/12/2023	15/02/2029	EUR	14	5,38	1 465 963,14	1,16
FR001400P3D4 RENAUL 3 3/4 10/04/27	04/04/2024	10/04/2027	EUR	1 600	3,75	1 609 966,16	1,27
FR001400QQ30 LRF 3 1/2 06/26/34	26/06/2024	26/06/2034	EUR	1	3,50	99 529,53	0,08
XS1227287221 CROWN EURO.HOLDING 3,375% 15-0	05/05/2015	15/05/2025	EUR	1 000	3,38	997 476,25	0,79
XS2451372499 ALDFP 1 1/4 03/02/26	02/03/2022	02/03/2026	EUR	14	1,25	1 351 333,32	1,07
XS2553825949 FAURECIA 7,25%22 150626	15/11/2022	15/06/2026	EUR	459	7,25	479 257,33	0,38
XS2761223127 GOLDSTORY 6,75%24-010230	14/02/2024	01/02/2030	EUR	1 300	6,75	1 354 021,50	1,07
XS2774391580 EOFP 5 1/8 06/15/29	11/03/2024	15/06/2029	EUR	1 100	5,12	1 105 027,15	0,87
XS2778270772 FNAC DARTY 6%24-010429	28/03/2024	01/04/2029	EUR	400	6,00	413 391,08	0,33
XS2810278163 MOBLUX 7 05/15/30	17/05/2024	15/05/2030	EUR	700	7,00	712 635,00	0,56
XS2852970016 PICSUR 6 3/8 07/01/29	03/07/2024	01/07/2029	EUR	1 000	6,38	999 026,00	0,79
<b>TOTAL ROYAUME UNI</b>						<b>2 684 370,61</b>	<b>2,12</b>
XS2010037849 JAGUAR LAND 5,875%19-151124	26/11/2019	15/11/2024	EUR	1 300	5,88	1 312 038,18	1,04
XS2762276967 INEOS FINANCE 6,375%24-150429	07/02/2024	15/04/2029	EUR	1 300	6,38	1 372 332,43	1,08

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
<b>TOTAL IRLANDE</b>						<b>502 157,36</b>	<b>0,40</b>
XS1117298759 SMURFIT KAP ACQ 2,75%15-0225	16/02/2015	01/02/2025	EUR	500	2,75	502 157,36	0,40
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>						<b>2 526 373,19</b>	<b>1,99</b>
XS1881594946 ROSSINI 6,75%18-301025	26/10/2018	30/10/2025	EUR	1 400	6,75	1 421 567,00	1,12
XS2535307743 MDT 2 5/8 10/15/25	21/09/2022	15/10/2025	EUR	1 100	2,62	1 104 806,19	0,87
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>						<b>5 741 561,26</b>	<b>4,53</b>
FR0013512944 STLA 2 3/4 05/15/26	15/05/2020	15/05/2026	EUR	20	2,75	1 977 892,88	1,56
XS1180651587 ACHMEA 4 1/4 PERP	04/02/2015	31/12/2050	EUR	1 300		1 317 097,49	1,04
XS1485532896 KPN 0 5/8 04/09/25	09/09/2016	09/04/2025	EUR	25	0,62	2 446 570,89	1,93
<b>TOTAL SUEDE</b>						<b>1 078 744,72</b>	<b>0,85</b>
XS2541437583 VERISR 9 1/4 10/15/27	12/10/2022	15/10/2027	EUR	1 000	9,25	1 078 744,72	0,85
<b>TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE</b>						<b>1 974 965,71</b>	<b>1,56</b>
XS2093880735 BERRY GLOBAL 1%20-150125	02/01/2020	15/01/2025	EUR	2 000	1,00	1 974 965,71	1,56
<b>TOTAL Obligations convertibles négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>21 517 335,82</b>	<b>16,99</b>
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>						<b>3 848 831,61</b>	<b>3,04</b>
DE000A2G87D4 DHLGR 0.05 06/30/25	13/12/2017	30/06/2025	EUR	22	0,05	2 117 315,10	1,67
DE000A3E5KG2 TUI 5%160428 CONV.	16/04/2021	16/04/2028	EUR	17	5,00	1 731 516,51	1,37
<b>TOTAL ESPAGNE</b>						<b>3 775 064,10</b>	<b>2,98</b>
XS2597741102 CELLNEX TELECOM 2,125%23-30 CV	11/08/2023	11/08/2030	EUR	37	2,12	3 775 064,10	2,98
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>9 062 652,48</b>	<b>7,16</b>

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0013448412 UBISOFT 0%19-240924 OCEANE	19/09/2019	24/09/2024	EUR	4 621		523 522,33	0,41
FR0013520681 ARMISG 0 06/25/25	25/06/2020	25/06/2025	EUR	19		1 819 079,00	1,44
FR0013526803 WORLDLINE 0%20-300725 OCEANE	30/07/2020	30/07/2025	EUR	11 700		1 318 496,40	1,04
FR0014002JO2 FNAC DARTY OC 0,25%23032027	23/03/2021	23/03/2027	EUR	17 700	0,25	1 267 974,90	1,00
FR001400DU47 AFFP 6 1/2 PERP	16/11/2022	31/12/2050	EUR	23		2 338 123,00	1,85
FR001400GVB0 WENDEL 2,625% 270326	27/03/2023	27/03/2026	EUR	18	2,62	1 795 456,85	1,42
<b>TOTAL ITALIE</b>						<b>1 671 424,52</b>	<b>1,32</b>
XS2161819722 NEXI 1,75%20-240427 CV	24/04/2020	24/04/2027	EUR	18	1,75	1 671 424,52	1,32
<b>TOTAL MEXIQUE</b>						<b>1 801 317,69</b>	<b>1,42</b>
XS2590764127 FOMENTO ECONO 2,625%23-26	24/02/2023	24/02/2026	EUR	18	2,62	1 801 317,69	1,42
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>						<b>1 358 045,42</b>	<b>1,07</b>
XS2713344195 SIMONGLBDEV 3,5%23-141126 EXCH	14/11/2023	14/11/2026	EUR	13	3,50	1 358 045,42	1,07
<b>TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)</b>						<b>17 696 548,77</b>	<b>13,97</b>
<b>TOTAL AUTRICHE</b>						<b>1 698 876,15</b>	<b>1,34</b>
XS1294343337 OMV TV15-PERP.	07/12/2015	31/12/2050	EUR	1 600		1 698 876,15	1,34
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>						<b>1 681 892,99</b>	<b>1,33</b>
XS2817890077 MUNRE 4 1/4 05/26/44	21/05/2024	26/05/2044	EUR	17		1 681 892,99	1,33
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>8 189 851,95</b>	<b>6,46</b>
FR0011401751 EDF TV13-PERPETUEL EMTN	29/01/2013	31/12/2050	EUR	9		920 252,68	0,73
FR0012444750 CRED.AGRIC.ASSUR.4,250%15-PERP	13/01/2015	31/12/2050	EUR	25		2 534 166,39	2,00

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0013299641 BNP CARDIF 1%17-291124	29/11/2017	29/11/2024	EUR	31	1,00	3 077 561,08	2,42
FR001400IU83 URW TV23-PERP.	03/07/2023	31/12/2050	EUR	15		1 657 871,80	1,31
<b>TOTAL ROYAUME UNI</b>						<b>1 869 433,43</b>	<b>1,48</b>
XS1083986718 AVLN 3 7/8 07/03/44	03/07/2014	03/07/2044	EUR	1 800		1 869 433,43	1,48
<b>TOTAL ITALIE</b>						<b>3 035 619,84</b>	<b>2,40</b>
IT0005279887 ISPIM Float 09/26/24	26/09/2017	26/09/2024	EUR	17		1 706 465,10	1,35
XS1156024116 INTESA SANPAOLO VITA TV14-PERP	17/12/2014	31/12/2050	EUR	13		1 329 154,74	1,05
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>						<b>1 220 874,41</b>	<b>0,96</b>
XS1115800655 ASR NEDERLAND TV14-PERP.SUB.	30/09/2014	31/12/2050	EUR	300		311 446,48	0,25
XS1207058733 REPSOL INTL TV15-250375 SENIOR	25/03/2015	25/03/2075	EUR	900		909 427,93	0,71
<b>TOTAL Titres de créances</b>						<b>8 445 108,18</b>	<b>6,67</b>
<b>TOTAL Titres de créances négociés sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>8 445 108,18</b>	<b>6,67</b>
<b>TOTAL Titres de créances négociables</b>						<b>8 445 108,18</b>	<b>6,67</b>
<b>TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE</b>						<b>8 445 108,18</b>	<b>6,67</b>
US91282CFJ53 T 3 1/8 08/31/29	31/08/2022	31/08/2029	USD	95 000	3,12	8 445 108,18	6,67
<b>TOTAL Titres d'OPC</b>						<b>8 078 465,32</b>	<b>6,38</b>
<b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b>						<b>8 078 465,32</b>	<b>6,38</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>8 078 465,32</b>	<b>6,38</b>
FR0011374123 SUNNY SHORT DURATION C			EUR	40 000		4 723 600,00	3,74
FR0012832780 SUNNY EURO CREDIT OPP-I			EUR	17 533,41		2 130 835,32	1,68

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR001400KTN1 SUNNY GREEN BONDS 2028 I			EUR	7 000		714 630,00	0,56
FR001400KTP6 SUNNY OPPORTUNITES 2029 HY-I			EUR	5 000		509 400,00	0,40
<b>TOTAL Contrats financiers</b>						<b>-25 946,97</b>	<b>-0,02</b>
<b>TOTAL Contrats financiers avec appel de marge</b>						<b>-25 946,97</b>	<b>-0,02</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>						<b>-25 946,97</b>	<b>-0,02</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>-119 924,54</b>	<b>-0,09</b>
MARF.GBP Appels marge futures			GBP	-22 000		-25 947,37	-0,02
MARF.USD Appels marge futures			USD	-100 658,95		-93 977,17	-0,07
<b>TOTAL AUTRES PAYS</b>						<b>93 977,57</b>	<b>0,07</b>
ECXXU4F00002 EURUSD-CME 0924			USD	67		-6 021,85	0,00
USN2U4F00002 TNote 2Y-CB 0924			USD	205		99 999,42	0,07